

Pour une cinquième année consécutive

Le taux de la taxe scolaire maintenu à \$2 à Drummondville

DRUMMONDVILLE (G.P.) — Pour la cinquième année consécutive, la taxe scolaire reste inchangée à la Commission scolaire de Drummondville. Pour 1971-72, elle sera encore de \$2 du cent dollars d'évaluation.

C'est la bonne nouvelle qui a été annoncée par M. Ludger Lépine, lors de la plus récente assemblée de cet organisme présidée par Mme Jeanne Lafrenière.

Selon le trésorier, le montant perçu de \$2 se répartit comme suit: \$1,79 sert aux dépenses ordinaires et correspond au taux normalisé accepté par le ministère de l'Éducation; \$0,03 sert à combler les \$30,846 de dépenses considérées inadmissibles aux subventions provinciales; et les autres \$0,18 seront utilisés pour défrayer des dépenses passées dues à des déficits accumulés.

Par cette répartition, la Commission prévoit un surplus de quelque \$40,000 sur les \$8 millions qui constituent la somme des dépenses totales de l'année scolaire en cours.

Il est plus probable que la taxe scolaire diminue l'an prochain. La raison en est simple: par l'exercice financier de cette année, les déficits accumulés seront finalement annulés. Ainsi le dernier \$0,18 qui a été soustrait cette année ne sera plus nécessaire et l'on peut croire qu'à moins de surprises vraiment remarquables, la taxe sera de

\$1,82 l'an prochain.

Pendant la discussion, l'un des fonctionnaires de la commission a dit que le taux pourrait être sans doute réduit davantage, puisque la ville de Drummondville procède à une nouvelle évaluation "qui augmentera de \$31,000,000 l'évaluation actuelle". Cette information a pris les assistants par surprise qui ont prié le fonctionnaire de s'expliquer, mais celui-ci n'a pas voulu en dire davantage.

Si tel est le cas, le taux de la taxe scolaire, basé sur l'évaluation municipale de Drummondville, pourrait être encore diminué, sans doute vers \$1,40 ou moins.

Mme Jeanne Lafrenière, présidente, a déclaré que ces excellentes perspectives financières étaient dues à l'excellence de l'administration scolaire actuelle.

Les commissaires heureux

L'école Bernard est vendue

DRUMMONDVILLE (GP) — Les commissaires de Drummondville, lors de la plus récente assemblée de la Commission scolaire, ont réalisé une bonne affaire et croient que le ministère de l'Éducation sera content de leur administration. Du moins l'ont-ils dit joyeusement, en précisant que l'école Bernard n'était plus bon que pour s'abattre sous le pic des démolisseurs.

Ils ont donné cette précision après avoir terminé l'ouverture des quatre soumissions présentées pour cette raison. Le plus haut soumissionnaire était la firme R. Vaillancourt de la rue St-Pierre, qui devient donc propriétaire de l'école pour \$10,125. Les autres offrans étaient Lucien Deshaies (\$7,500), François Martel (\$5,500) et Blondin Dionne (\$5,000).

Autres décisions

Les commissaires ont pris la décision d'apposer des valves à clapets à l'école Jean-Mance pour éviter que les égouts de la ville refoulent dans le sous-sol de l'édifice lors de pluies fortes.

Les commissaires ont accepté la démission de M. Claude St-Germain, directeur des études à la Commission scolaire. Dans sa lettre, M. St-Germain déclare avoir été la cible de personnes qui ont détruit la confiance qui doit régner dans une Commission scolaire. Il remercie quand même ceux qui lui ont apporté appui et assistance durant les six dernières années à Drummondville.

Une classe-pilote en catéchèse sera formée en 3ième année. Les commissaires ont approuvé les dépenses que cette nouveauté amènerait. Mme Lafrenière, M. Côme Bergeron et M. André Ouhmet feront partie du comité des politiques pédagogiques.



Les journalistes de la région de Victoriaville ont été fort bien reçus, mardi soir au lac Nicolet, par les membres Richelieu. On y faisait alors une conférence de presse en

vue de la prochaine campagne de charité. Devant le Cessna 185 de M. Letarte, MM. Claude Arcand et Jacques Morrisette jasant de la prochaine campagne. (Photo: Laurier Gardner).

Une conférence tenue au lac Nicolet

L'enfance malheureuse compte sur la campagne de charité du Richelieu

VICTORIAVILLE — La campagne de charité annuelle du club Richelieu-Victoriaville se tiendra cette année dans la semaine du 27 septembre au 2 octobre.

Axé sur les besoins multiples de l'enfance et de la jeunesse, cette semaine a été lancée sous le thème suivant: "L'enfance malheureuse compte sur vous, merci en son nom!"

Rencontré récemment au lac Nicolet, M. Jacques Morrisette, président de la campagne 1971, affirmait que même si les gens sont portés à croire que les mesures d'assistance sociale instaurées par le gouvernement peuvent satisfaire les besoins les plus pressants des classes défavorisées, il n'en demeure pas moins que le club Richelieu ne réussit pas à répondre à toutes les demandes qui lui sont adressées.

"Il existe en effet, de dire M. Morrisette, des catégories de personnes qui peuvent bénéficier du régime d'assistance publique. Elles ont des revenus modestes et ne peuvent obtenir de l'aide dans le cadre de la loi actuelle. Et elles ont un réel besoin assez souvent..."

L'an dernier

Le résultat de la dernière campagne, soit \$15,000 a été dépensé par le Richelieu au cours de la dernière année pour: soins médicaux qui n'étaient pas couverts par l'assurance-santé, transport d'enfants handicapés physiques qui doivent être traités à l'extérieur, aide à la jeunesse en subventionnant en partie l'oeuvre du policier-éducateur, produits pharmaceutiques dont le coût n'est pas défrayé par les lois sociales, camps d'été de jeunes défavorisés, nourriture à certains jeunes bébés dans le besoin, etc...

A chaque semaine, l'exécutif du club Richelieu étudie de nombreuses demandes qui lui sont soumises par leurs assistantes sociales, demandes qui reçoivent une réponse ou non selon l'importance.

Revision des objectifs

De son côté, M. Clément Letarte, président du club, a mentionné que le club Richelieu revise constamment ses objectifs afin de satisfaire les besoins nouveaux de l'enfance et de la jeunesse. C'est ainsi que le club se propose de consacrer, pour une seconde année consécutive, une somme substantielle à l'ambulance.

Quant à l'embellissement de la municipalité d'Arthabaska, la Chambre a décidé de demander au conseil de ville de placer aux endroits stratégiques des papiers à rebuts. Ainsi, la municipalité donnera l'exemple d'une certaine propreté. On suppose que l'exemple aidant, les gens seront davantage propres.

De plus, on demande aux gens de collaborer dans l'entretien des terrains vacants.

Deux accidents et deux arrestations d'individus

DRUMMONDVILLE (G.P.) — Un motocycliste a été sérieusement blessé, mardi, quand son véhicule est entré en collision avec une auto sur la rue St-Félix, à Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Il s'agit de Gaston Biron, 19 ans, du 9ième rang de la même paroisse.

Transporté à l'hôpital par les ambulanciers Verrier de St-Cyrille, le blessé a été gardé sous observation. Selon la SQ, la collision serait survenue quand Biron a heurté une auto qui sortait d'une cour, au 140 de la rue St-Félix. Les dommages aux deux véhicules sont de l'ordre de \$1,000.

Par ailleurs, une collision d'autos est survenue à l'angle des rues St-Pierre et St-Eduard à St-Germain-de-Grantham. Les conducteurs, Mme Marcel Bergeron, institutrice et M. Jean-Paul Tessier, président de la commission scolaire, n'ont pas subi de mal, mais les dommages sont estimés sommairement à \$1,300.

Arrestations

La Sûreté de Drummondville-Sud a procédé à l'arrestation de deux hommes récemment. Le premier a été accusé d'actes indécents commis en présence d'une fillette, le second d'avoir détourné \$69 de l'entreprise qui l'employait.

Par contre, les limiers de Drummondville ont également arrêté quatre jeunes hommes, tous en rapport avec le vol d'un stéréocommis avec effraction à l'école Notre-Dame-du-Rosaire du quartier St-Jean-Baptiste.

Déjà, le responsable des noms spéciaux, M. Gilles Desrosiers, est à l'action et cela jusqu'au 2 octobre. Chaque membre Richelieu a à contacter des amis.

Le responsable des appels téléphoniques le lundi 27 septembre, M. Maurice Desrosiers, prépare fébrilement cette période d'appels qui se situe entre 9 et 17 heures.

Le mardi 28, de 18 à 20 heures, un buffet-mode sera organisé à l'hôtel Central par les épouses des Richelieu, Mme Genevieve Morrisette en tête.

Des personnes sont déjà nommées pour les paroisses environnantes. Ce sont: M. Georges-A. Beauchesne à Princeville, M. Clément Letarte à Warwick, MM. Gilles Piché et Jean-Paul Marcoux pour Victoriaville, et M. Raoul L'Heureux pour le secteur Twingwick, Kingsley-Falls et Ste-Elisabeth.

Enfin une dégustation de vins et fromages terminera la campagne le 2 octobre à l'école le Manège. Le responsable de cette activité est M. Pierre Roux.

D'importants sujets discutés à la Chambre d'Arthabaska

Rue des Erables

La rue des Erables, aux dires de plusieurs membres de la Chambre de Commerce d'Arthabaska, est appelée à disparaître si l'on ne fait rien d'ici quelques mois.

En effet, une maladie assez curieuse fait mourir les érables qui forment une haie naturelle tout le long de la rue d'une richesse inestimable.

On a mentionné que si chaque propriétaire a à faire traiter ses arbres, on peut avoir toutes sortes de remèdes qui changeront quand même l'aspect de la rue. On fera donc des pressions pour qu'en groupe, on partage les coûts de rassenissement obligatoires.

Formation des comités

Huit comités ont été formés lors de cette rencontre. Ce sont: du CDR (MM. Clésse Beaudet et Gaston Fleury), recrutement (Mme Denise Bergeron et MM. Albert Champoux et Robert Rivard), activités sociales (Mme Louise Roy et MM. René Toupin et Eugène Pellerin), touristique (Mme Denise Bergeron et MM. Alcide Fleury et Robert Rivard), du conseil de ville (MM. Paul Mercier, Alcide Fleury, Roch Turgeon et Donald Dubois), voies routières (l'exécutif), les résolutions (l'exécutif également), et enfin le comité spécial pour la construction du palais de justice (Mme Louise Lemelin et Jean Moisan, MM. Raymond Dion, André Lemieux et Lucien Lesage).

Nouveaux membres

Quatre nouveaux membres ont été acceptés lors de cette réunion. Il s'agit de Mme Louise Lemelin, Mme Annette Charrest, et MM. Roch Turgeon et Raymond Rouleau.

Un vol rapporte un montant de \$1,300

VICTORIAVILLE (L.G.) — Un vol avec effraction a été effectué au marché Suprême Potvin, du 90 boulevard Jutras Est à Victoriaville, dans la nuit de lundi à mardi.

Il s'agit d'un vol de marchandises diverses évaluées à \$1,300. Nous n'avons pu savoir encore comment le vol a été fait et quels en sont les auteurs.

Ces derniers sont certainement encore au large puisqu'on nous a confirmé l'absence de suspects dans les cellules.

La sûreté municipale de Victoriaville enquête.

Travaux d'aménagement du chemin de la Pomme d'Or

SOREL (L.B.) — Les travaux d'aménagement du chemin de la Pomme d'Or, dans la paroisse de Contrecoeur, entrepris au mois d'août, devraient être terminés au début d'octobre. Les travaux comprennent le terrassement, les fondations inférieures et supérieures et le revêtement en asphalte, sur une distance de 1,55 mille à partir de la route 3 jusqu'au ruisseau Laprade. L'emprise de la route en question varie de 120 à 130 pieds.

Le chemin de la Pomme d'Or qui divisait l'emplacement de la compagnie Sidbec-Desco a été déplacé aux limites de ce territoire pour faciliter à l'entreprise son projet d'agrandissement.

En retour, la Sidbec-Desco a fourni une contribution de \$90,384 pour la pose d'un tuyau de drainage de 72 pouces, d'une longueur de 2,800 pieds, ce qui élimine le creusage d'un fossé.

Soulignons que le contrat pour l'exécution des travaux au montant de \$311,967 a été adjugé à la firme Construction et Pavage Modern Limitée de Soré.

A la régionale Provencher

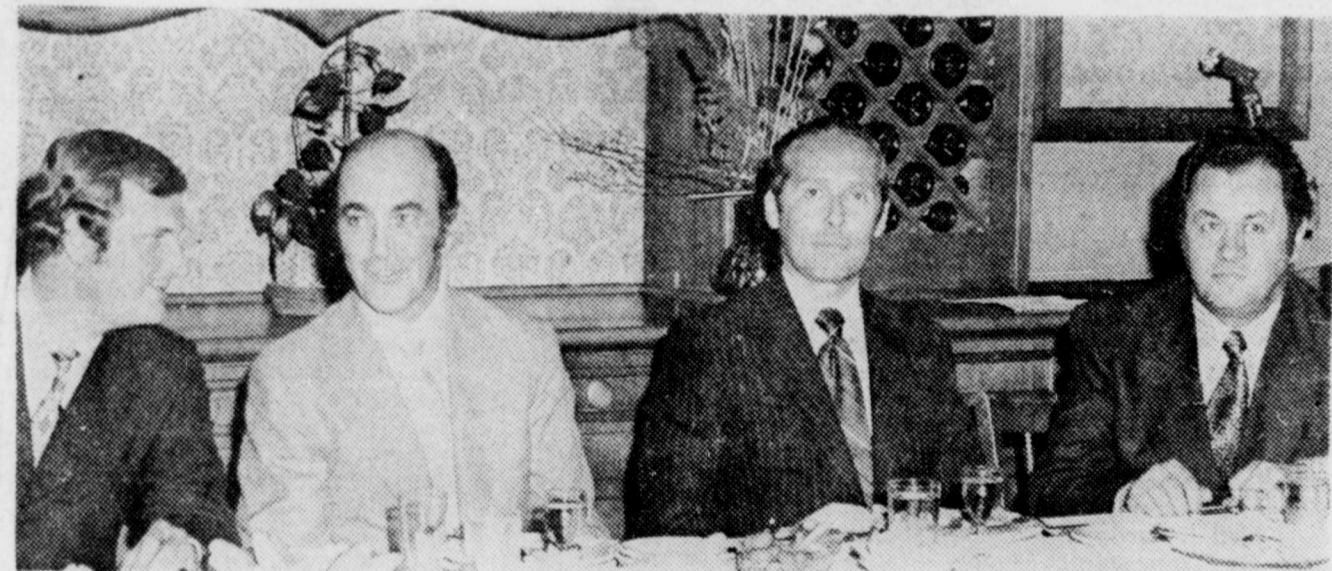
Adoption d'une résolution prévoyant l'emprunt d'une somme de \$1,325,000

NICOLET (P.M.) — Une résolution adoptant le projet d'emprunt sur le marché des obligations d'une somme de \$1,325,000 a été acceptée par les autorités de la régionale Provencher. Cet emprunt vise à combler le vide laissé entre les subventions du Québec sur des dépenses encourues et ses mêmes dépenses. Ainsi la Régionale remboursera les dépenses concernant le contrat de construction de la polyvalente à Saint-Léonard-d'Asson, son aménagement intérieur, les honoraires professionnels, les fonds de bibliothèques pour les écoles de Saint-Léonard et Nicolet et les jeux extérieurs qui doivent être installés bientôt à Nicolet.

Tous ces items totalisent un montant de \$3,497,000 duquel les subventions gouvernementales

défraient une somme de \$2,672,000, ce qui laisse une balance de \$1,325,000 que la Régionale se doit de combler.

Ces obligations seront datées du 1er novembre, pour 20 ans, à 8 pour cent d'intérêt, le capital et intérêt remboursés directement par le ministère de l'Éducation à chaque échéance, à la Banque Canadienne Nationale de Nicolet. En d'autres mots, la Régionale fait un emprunt pour payer ses dettes et c'est le ministère de l'Éducation qui fait les paiements. Ce qui signifie aussi qu'il n'y aura aucune augmentation de taxe de quelque nature que ce soit. Ces opérations sont pratiquement routines dans l'administration d'une entreprise telle la Régionale Provencher.



Lors de la rencontre à Soré du ministre d'Etat, responsable de la qualité de l'environnement, le Dr Victor Goldbloom, et du comité intermunicipal sur la pollution de l'air. De gauche à droite, MM. Claude Simard, ministre

d'Etat et député de Richelieu, Arthur Pontbriand, maire de Tracy et président du comité intermunicipal, M. Goldbloom et Me Jean-Paul Pâpin, président de l'Association libérale du comté de Richelieu. (Photo Gariépy).

Véritable problème de pollution de l'air

Le ministre Goldbloom sollicite la collaboration des industriels

SOREL (L.B.) — Il existe un véritable problème de la pollution de l'air dans la région de Soré comme le démontre le rapport préliminaire préparé par le gouvernement provincial et rendu public par le ministre d'Etat, responsable de la qualité de l'environnement, le Dr Victor C. Goldbloom, lors d'une rencontre à Soré avec le Comité intermunicipal de la pollution de l'air, les maires de la région, les représentants des industries et ceux des corps intermédiaires.

Le ministre Goldbloom a sollicité la collaboration des dirigeants des entreprises industrielles de la région de Soré, afin que le gouvernement n'ait pas à sévir, soulignant qu'une loi-cadre de la protection de l'environnement sera présentée à l'Assemblée nationale dès cet automne, qui donnera les pouvoirs nécessaires pour améliorer la situation.

Il a rappelé le travail du comité intermunicipal contre la pollution de l'air et l'action entreprise par les Fondrières de Soré, qui l'automne dernier ont installé un système de dépollution, dans leur usine.

Le ministre Goldbloom a souligné que ce rapport n'était que la première étape des recherches entreprises par le gouvernement. On fera maintenant une étude de la présence de poussières, soit en suspension dans l'atmosphère, soit par retombée sur la terre. Il a souligné que les poussières tomban-

tes, même si elles sont désagréables, ne comportent pas le danger de celles qui restent en suspension.

Le deuxième rapport, qui devrait être prêt dans six mois, étudiera la nature des substances chimiques qui se trouvent dans l'air. M. Goldbloom a par ailleurs annoncé que très prochainement son ministère entreprendra avec la collaboration d'hommes de sciences et d'universitaires, l'étude de la maladie respiratoire en relation avec la pollution de l'air.

Après avoir rappelé qu'il a visité la plupart des usines de la région de Soré, M. Goldbloom a dit avoir demandé aux dirigeants de ces entreprises de lui faire parvenir très prochainement un programme et un calendrier de dépollution. "Il est évident que nous accorderons un temps raisonnable pour la soumission de ce programme et sa réalisation".

M. Goldbloom a souligné l'importance pour le Québec d'obtenir des ententes avec les autres provinces, notamment l'Ontario et les Maritimes de manière à ce que les règlements touchant les problèmes de la pollution de l'air par les industries soient les mêmes. Autrement un tel règlement serait un désavantage pour l'industrialisation du Québec, les dirigeants d'industries choisiraient les provinces où les règlements seraient moins sévères.

Il a parlé d'ententes avec tout le Canada, à cet effet, de même

qu'avec les Etats-Unis et même avec les Nations Unies.

Claude Simard, qui a présenté le ministre d'Etat, M. Claude Simard, qui a présenté le ministre Goldbloom, il considère le problème de la pollution comme une phase nouvelle de la révolution industrielle.

Les cheminées d'usines ont été longtemps le symbole de l'embaluchage et du progrès. Elles le sont encore, et particulièrement dans la région de Soré, où se trouvent des industries lourdes, des chantiers maritimes, des usines de produits chimiques et textiles.

La lutte contre la pollution ne doit pas être considérée comme un obstacle et un fardeau par les industries et les citoyens. Au contraire, c'est une phase nouvelle de la révolution industrielle qui, après avoir planté les cheminées d'usines, doit désormais les adapter au milieu social et les incorporer pour ainsi dire, à la nature et à ses beautés", a dit M. Simard.

Une pareille adaptation, a-t-il ajouté, est une entreprise de longue haleine, où il faudra la collaboration de tous, de sorte que le processus doit graduel, sans vaine coercition, comme un mouvement spontané et général de toute notre société en quête d'un climat meilleur.

Maire Pontbriand

Commentant cette réunion avec le ministre Goldbloom, le maire de la ville de Tracy, M. Arthur Pontbriand, président du comité intermunicipal, a souli-

gné que chacune de ces rencontres nous rapproche d'une solution du problème de la pollution de l'air.

Même si la solution est difficile et pénible pour les industries, "je crois", a dit M. Pontbriand, que le gouvernement provincial est décidé à légiférer pour remédier à la situation". Le gouvernement a le devoir et la responsabilité de la corriger dans le plus bref délai.

D'autre part, les industries sont gérées par des humains, qui ont des responsabilités sociales concernant le bien-être de leurs concitoyens.

M. Pontbriand a fait un bref historique de la lutte contre la pollution de l'air qui a commencé à Tracy, par la fondation de la Ligue contre la pollution de l'air. Le mouvement s'est étendu aux villes de Soré et de Saint-Joseph-de-Soré, pour amener la création du comité intermunicipal contre la pollution de l'air, qui groupe notamment les maires de la région.

Le maire Pontbriand a signalé l'action de la Société Saint-Jean-Baptiste et de Cadres, l'étude faite par un chimiste à la demande des trois villes, et de l'appui reçu par l'ancien député Maurice Martel et le député actuel, M. Claude Simard.

M. Pontbriand a également signalé que les dirigeants d'industries ont apporté leur collaboration dans cette lutte et ont pris des dispositions préliminaires pour enrayer la pollution dans notre région.

éditorial

La patience a des limites

La colère gronde à Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine alors que le ministère de la Voirie semble se complaire à retarder l'ouverture du nouveau pont sur le Saint-Maurice.

Certains vont même jusqu'à se demander si les autorités de ce ministère veulent faire payer à toute une population les actes de vandalisme commis sur ce pont par un petit groupe d'imbéciles et d'irresponsables.

Nous admettons, comme l'a fait remarquer le député de Trois-Rivières à l'Assemblée nationale, M. Guy Bacon, que théoriquement le ministère de la Voirie n'a pas encore manqué à sa parole puisqu'il avait promis que le pont en question serait ouvert à la circulation en octobre 1971.

Nous admettons également que les travaux ne sont pas entièrement complétés puisque le système d'éclairage n'est pas encore en place. Officiellement, il s'agirait là de la raison qui motiverait le ministère de la Voirie à retarder l'ouverture du pont.

Étant donné que le contrat pour l'installation des lampadaires et de tout le système d'éclairage ne sera signé que dans quelques jours et que, selon un article du cahier des charges, l'entrepreneur choisi aura deux mois

pour s'acquitter de sa tâche, nous devons en conclure que l'ouverture du pont pourrait être retardée jusqu'à la mi-décembre.

Il y a de l'entêtement ou de la mauvaise volonté quelque part. Il est vrai que l'absence d'un système d'éclairage peut constituer une source de danger pour les automobilistes le soir ou la nuit. Mais, nous ne voyons absolument pas pourquoi l'on ne pourrait pas ouvrir ce pont à la circulation le jour. Même le soir ou la nuit, il y aurait sûrement moyen d'installer un système temporaire d'éclairage.

Les automobilistes ont raison de fulminer contre toutes ces lenteurs qui semblent voulues.

Le maire Gilles Beaudoin estime que rien ne saurait justifier un nouveau retard ou un prolongement du retard à l'ouverture de ce pont devenu absolument nécessaire.

Nous nous demandons si le maire de Trois-Rivières ne devrait pas exercer de fortes pressions, tout comme il l'avait fait l'automne dernier pour l'ouverture du tunnel de la rue Laviolette. On se souvient, l'histoire se répète, que les autorités du ministère de la Voirie retardaient indûment l'ouverture de ce tunnel, pourtant complété, à l'exception, tout comme pour le

pont, du système d'éclairage. M. Beaudoin avait rapidement eu gain de cause.

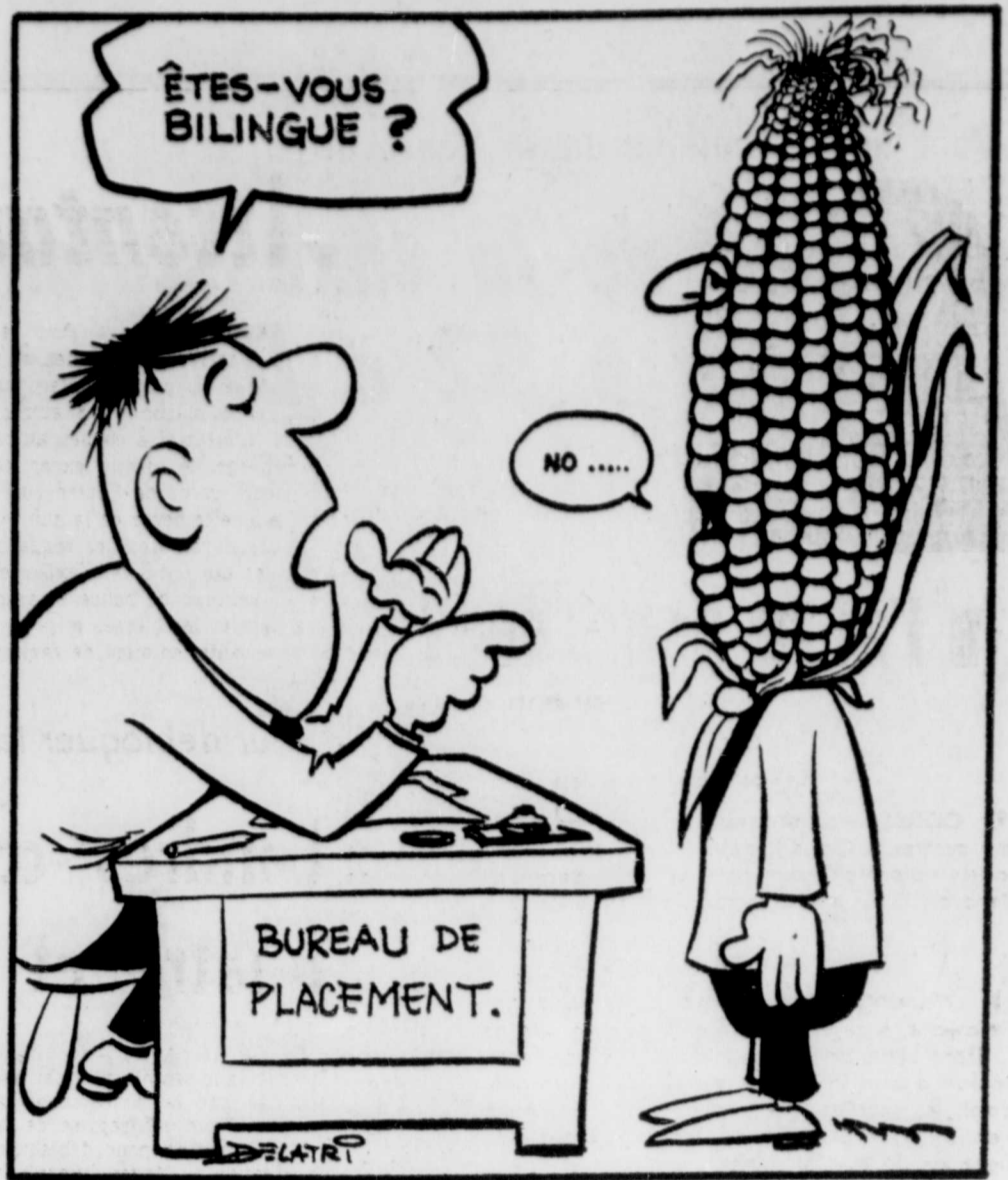
Cette fois, il pourrait faire équipe avec le maire du Cap-de-la-Madeleine, M. J.-Réal Desrosiers, qui, lui aussi, n'est sûrement pas heureux de la tournure des événements.

Chose certaine, si nos autorités municipales ne décident pas d'agir rapidement, la population pourrait facilement passer à la contestation bruyante, seule langage qui semble être rapidement compris par nos gouvernements.

Il ne serait peut-être pas tellement difficile d'organiser un blocus complet sur le pont Duplessis, histoire de faire comprendre au ministre de la Voirie que nous ne sommes pas de parfaits imbéciles. Si M. Bernard Pinard attend l'orage avant de passer à l'action, il pourrait être servi à souhait et plus vite qu'il ne le pense.

Qu'on ne nous reproche surtout pas notre impatience, depuis le temps qu'on joue avec nos nerfs, qu'on nous sert de gentilles promesses sans lendemain. La patience a des limites et la naïveté, une fin.

Sylvio SAINT-AMANT



analyse

Le temps joue parfois de mauvais tours

SAINT-TITE — L'un des événements touristiques majeurs en Mauricie, le Festival western annuel de Saint-Tite qui se tient depuis le 10 septembre et qui se terminera le 19 septembre est toujours menacé par les mauvais temps. Même si au cours de la seule fin de semaine dernière, près de 100.000 personnes ont envahi la petite ville de Saint-Tite, il n'en demeure pas moins que chaque jour a connu ses averses assez abondantes. Il suffit de considérer les journées de samedi, lundi et mardi alors qu'il a plu pratiquement toute la journée.

Il est sans aucun doute inutile d'insister sur le fait que le succès du festival western de Saint-Tite repose presque exclusivement sur les conditions de la température. Soit dit en passant, il est agréable de constater que

par Royal St-Arnaud

L'attraction principale des festivités western de cette année, soit le carrousel de la Gendarmerie Royale du Canada, a été épargnée par la pluie. En effet, on se souvient que samedi, le spectacle de la GRC qui devait être présenté immédiatement après la "tira de chevaux" a été épargné de justesse. Alors qu'à la fin des épreuves la pluie tombait toujours et que les estrades étaient loin d'être remplies, au tout début de la présentation du carrousel de la GRC, la pluie avait déjà cessé; l'on a vu alors, les estrades se remplir à pleine capacité. Mais ce qui est le plus surprenant encore c'est le fait qu'à la suite du spectacle du carrousel, la pluie reprit graduellement à tomber.

Pour sa part, la journée de dimanche n'a pas connu de pluie, quoique le ciel est demeuré maussade toute la journée.

Condition de travail

Il demeure toutefois des faits qu'il ne faudrait pas oublier. En effet, malgré ces quelques intempéries le travail confié aux responsables pour les divers services, a été mené de main de maître. Il suffit de mentionner le service d'ordre qui a été confié cette année à la Sûreté du Québec et dont le grand responsable est le sergent Paul Michaud, aidé du sergent Anthime Gagné de la Sûreté municipale de la ville de Saint-Tite, lesquels ont su diriger leurs hommes avec beaucoup d'efficacité.

Il y a de plus la précieuse collaboration de l'Agence de sécurité mauricienne sous la direction de M. Alcide Bourassa ainsi que les membres des Aigles de Louiseville, qui contribuent, jusqu'à maintenant à donner au service d'ordre, dont l'ampleur est remarquable, toute l'efficacité nécessaire. L'on sait qu'il y a également la collaboration de quelques hommes de la Gendarmerie Royale du Canada, dont le travail de surveillance, particulière-

ment dans le domaine des drogues, même s'il est moins apparent, n'en est pas moins très apprécié.

Les résultats obtenus jusqu'à maintenant témoignent d'ailleurs de l'excellent rendement du service d'ordre, car aucun incident majeur n'a été déploré. Même si certains commentaires défavorables ont été émis relativement à la circulation, il reste toujours à considérer que le nombre d'automobiles qui ont réussi à entrer dans la ville de Saint-Tite en fin de semaine, peut être considéré comme un véritable tour de force. L'on sait effectivement que tous les terrains de stationnement étaient remplis à pleine capacité et que plusieurs rues de la ville étaient utilisées à leur maximum.

Température Plus clémente

L'on se rappelle que lors des cérémonies d'ouverture officielle du Festival western, le président M. Roger Marchand avait précisé que le succès des festivités reposait en grande partie sur les conditions de la température. Quoi qu'il en soit, il semble bien qu'au cours des prochains jours, dame température veuille bien être plus clémente, afin que les milliers de visiteurs qui se rendent à Saint-Tite puissent profiter adéquatement de leur séjour et ainsi mieux apprécier le travail accompli par l'organisation des festivités western ainsi que par toute la population, qui comme on le sait, collabore très activement tout d'abord par les décorations et qui plus est, par sa chaude hospitalité.

Il serait sans aucun doute déplorable de voir un événement touristique d'une telle importance dans la Mauricie, perdre de son brio et de son ampleur à cause des caprices de dame température. Mais les responsables de l'organisation du festival en sont conscients, et à chaque année c'est un nouveau défi. La même question "fera-t-il beau toute la semaine?" était l'élément primordial des discussions lors des dernières assemblées qui précèdent le début des festivités.

Un fait important demeure, les principales activités ont été groupées au cours des deux fins de semaine, soit au début et à la fin des festivités. Malgré la mauvaise température, la première fin de semaine c'est donc même très bien déroulée. Il est donc fort intéressant d'espérer que la fin de semaine de clôture des diverses activités connaisse un très beau temps. L'on sait effectivement que c'est en fin de semaine prochaine qu'aura lieu l'événement qui attire toujours plusieurs milliers de personnes dans les estrades du festival, soit samedi et dimanche prochain, alors que le festival western atteindra son apogée avec la présentation du "maxi-rodéo" et du "maxi-spectacle".

La collaboration que reçoit de partout l'organisation du festival western contribuera certainement à faire de cet important événement touristique régional, un franc succès. Il ne manque plus que celle de dame température, que tous attendent avec impatience.

A la recherche d'un nouveau souffle de vie

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, U Thant, n'est certainement pas homme à se contenter de demi-mesures ou de situations ambiguës. Il avait déclaré en 1966 qu'il n'avait aucune intention "que ce soit" de se présenter pour un nouveau mandat de cinq ans, à l'expiration de son mandat actuel le 31 décembre 1971.

Plusieurs personnes estimaient à ce moment là qu'il était beaucoup trop tôt pour U Thant de faire une telle prédiction. On espérait que le secrétaire général de l'ONU reviendrait sur sa décision. Mais, on oubliait, au moment où on nageait au milieu de toutes ces espérances, que U Thant était un homme tenace.

C'est ainsi qu'il a secoué la léthargie de tout le monde au cours des derniers jours en déclarant: "Je ne servirai pas dans ce poste, dans quelque circonstance que ce soit, au-delà de l'expiration de mon mandat le 31 décembre. Ma décision est définitive et catégorique".

Il faudra donc que les hommes d'Etat de tous les pays se rendent à l'évidence qu'il faudra trouver un successeur à U Thant. Naturellement, le choix ne sera pas facile à faire. Toutefois, il avouait lui-même, il y a quelques mois, que le choix d'un successeur s'il était difficile n'était pas impossible.

Pour Thant, il faut un homme qui sache projeter dans l'avenir, prévoir pour développer le rôle des Nations unies comme instrument de paix et de progrès, un homme qui soit entièrement dévoué à l'Organisation des Nations unies. C'est là, le portrait fidèle que le secrétaire général de l'ONU a tracé de son successeur.

Il est certes facile de dresser les prémisses d'un plan. Mais, il est évident que l'on rencontre des obstacles majeurs dans son application. Au moment où Dag Hammarskjöld, prédécesseur de U Thant, avait décidé de se retirer en 1961, on prévoyait des moments difficiles pour l'ONU. Pourtant, U Thant s'est avéré un excellent diplomate et est devenu en quelques années seulement un homme très respecté au sein des nations membres de l'ONU.

Bien que les dix dernières années aient été très fertiles en événements tragiques, Thant a toujours su imposer son point de vue avec une grande diplomatie. Nous n'avons qu'à nous rappeler entre autre le rôle très important qu'il a joué lors de la fameuse crise de la Baie des Cochons où l'on a failli assister à l'éclatement d'un nouveau conflit mondial. Thant avait su tirer admirablement bien son épingle du jeu sans pour autant froisser les susceptibilités des grandes puissances en présence.

Il faut également retenir le fait que Thant, peut-être beaucoup plus que Hammarskjöld, possède une vue futuriste des événements qui oblige les grands de ce monde à s'interroger sur le bien-fondé de leurs actions immédiates. Thant aura donc laissé l'image d'un précieux conseiller et d'un homme toujours préoccupé par les tragédies mondiales et surtout par la paix internationale.

Naturellement, Thant savait à quoi il s'attendait au moment où il a décidé de renouveler son mandat pour un autre cinq ans. Ce poste très difficile, puisqu'il comporte, comme l'avoue

le secrétaire général de l'ONU, une énorme responsabilité sans autorité, Thant l'aura toujours pris au sérieux sans se permettre la moindre défaillance.

La tâche qui attend son successeur sera tout aussi importante. Il faudra qu'il donne à l'ONU un nouveau souffle de vie afin d'éviter de marcher dans des sentiers déjà battus. Il est évident qu'après vingt ans d'existence l'ONU a besoin d'une nouvelle orientation afin qu'elle puisse être véritablement cette conscience mondiale et cette voix prédominante dans le concert des nations.

Même si le choix du successeur de Thant ne sera pas facile à faire, il faut reconnaître que quelques personnalités pourraient efficacement remplir ce rôle de "pacificateur". Nous souhaitons ardemment, contrairement à U Thant, que le prochain secrétaire général ne soit pas le représentant de l'une ou de l'autre des grandes puissances. L'amitié n'est pas encore assez bien structurée entre elles pour que l'on puisse courir un tel risque. Il faut laisser au temps le soin de replâtrer les fissures encore apparentes dans les relations entre les super-puissances.

Nous osons croire que M. Max Jakobson, représentant permanent de la Finlande à l'ONU ou M. Kurt Waldheim, ancien ministre des Affaires étrangères de l'Autriche ou encore M. Edvard Hambro, représentant permanent de la Norvège ou bien Eduardo Frei, ancien président du Chili seraient d'excellents postulants au poste de secrétaire général de l'ONU.

Réjean LACOMBE

votre opinion

Riel et Champlain

Monsieur le directeur,

L'ignorance ou la méconnaissance de l'histoire d'un peuple est fatale aux individus et aux collectivités. Louis Riel a connu cette fatalité, pour n'avoir pas tenu compte de l'histoire du Canada, depuis la fondation de celui-ci en 1608, par Samuel de Champlain, comme pays, nation et état, s'étendant d'un océan à l'autre, sur un territoire taillé à même celui du nord de l'Amérique.

Louis Riel était censé connaître cette histoire et cette fondation, puisqu'il avait fréquenté, pendant six ans, le Collège de Mont-Réal, vers 1860, faisant ses humanités, grâce à une bourse fournie par Mme Masson, de Terreboune.

Les imaginations idéalistes de Riel étaient contraires à la structure territoriale, politique et économique du Canada, telle qu'établie par Champlain. Elles étaient vouées à l'échec, parce qu'elles détournaient du chemin de l'histoire et de la géographie. Elles relevaient

du séparatisme et aboutissaient à la désintégration et à la mort.

En 1869, Riel a commis l'erreur de soutenir que le Manitoba, la Saskatchewan et l'Ouest canadien n'appartenaient pas au Canada. Ne lui était-il pourtant pas impossible d'être renseigné, sinon par l'école, du moins par les livres dans les bibliothèques. Il a barré la route aux arpenteurs du colonel Dennis. Mais, l'arpentage est un des éléments de la civilisation. Par les armes, il a empêché le lieutenant-gouverneur MacDougal de prendre charge de sa fonction à Winnipeg. Il s'opposait ainsi à la structuration politique du Canada. Dans le même esprit, il a pris la tête de la rébellion en Saskatchewan. Cette erreur lui a été fatale à lui-même autant qu'à ses partisans.

Louis Riel, président d'un gouvernement provisoire, se devait de connaître la philosophie et la doctrine nationale de Champlain, qui a fondé le Canada dans l'honneur et la dignité. Il n'aurait pas, alors, préconisé le séparatisme et succombé à la rébellion. Il aurait su que, dès sa fondation par Champlain, le Canada s'étendait de l'Atlantique au Pacifi-

que, d'une longueur de 1.600 lieues, soit 4.800 milles, qui est la distance entre St-John, Terre-Neuve, et Prince Rupert, Colombie-Britannique. Cette notion élémentaire l'aurait éclairé et l'aurait sauvé de son sort dramatique.

L'espace territorial canadien, d'un océan à l'autre, tel qu'exprimé, délimité et cartographié en grande partie par Champlain lui-même, par sa carte de 1632, a été respecté et préservé par les pouvoirs politiques qui se sont succédé de 1608 jusqu'à aujourd'hui, soit pendant 363 ans. Durant ce laps de temps, les "Louis Riel" séparatistes et rébellionnistes, autant à l'Est qu'à l'Ouest, n'ont pas manqué de se manifester, de temps à autres, par des projets s'écartant de la raison et provoquant des situations dangereuses, tel que le "groulisme", etc. Cependant, à chaque fois, ils ont été obligés de se désister, de renoncer à leurs ambitions ou de disparaître du tableau, laissant toujours intacte la doctrine nationale canadienne instaurée par Champlain et cimentée par l'histoire, impliquant l'intégrité territoriale et l'identité nationale canadiennes. Toute atteinte contre la structuration du Canada déchaîne des forces contraires ou hostiles qui ramènent à la raison ou suppriment les tenants de la désintégration du pays.

En 1885, Louis Riel a mérité le sort qu'il a subi. Son séparatisme allait à l'encontre de la doctrine champlainienne, aboutissait à faire perdre l'intégrité du pays et à entraîner une regrettable fatalité dont il a été lui-même victime. Car, dans l'histoire du Canada, le grand Champlain, par son idée fondamentale et son action pionnière, reste politiquement et doctrinalement le plus fort et le plus solide, parce qu'il est le fondateur, le premier gouverneur et le héros national.

Sincèrement,
Georges Boulanger, président,
Institut national Champlain,
Case postale 221,
Québec 8.

Soit dit en passant...

"L'action politique - est-il besoin de marquer qu'il s'agit d'abord d'une action et non pas d'une idéologie? - doit être sous-tendue par un projet de société, cohérent dans ses moyens concrets et dans son inspiration qui s'alimente à une conception plénière de la vocation de l'homme et de ses différentes expressions sociales. Il n'appartient ni à l'Etat, ni même à des partis politiques qui seraient clos sur eux-mêmes, de chercher à imposer

ser une idéologie, par des moyens qui aboutiraient à la dictature des esprits, la pire de toutes. C'est aux groupements culturels et religieux - dans la liberté d'adhésion qu'ils supposent - qu'il appartient, de manière désintéressée et par leurs voies propres, de développer dans le corps social ces convictions ultimes sur la nature, l'origine et la fin de l'homme et de la société."

Le pape Paul VI

le nouvelliste

500, St-Georges Trois-Rivières 376-2501

ABONNEMENT PAR LA POSTE: 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
Au Cœur du Québec ou à l'étranger
livraison par camelot 24.00 13.00 7.00 3.00
Ailleurs au Canada 35.00 19.00 10.00 4.00
et aux États-Unis
Autres pays: 50.00 26.00 14.00 5.00

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Press, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée, Courrier de la deuxième classe Enregistrement No. 0746



Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée FONDE LE 30 OCTOBRE 1920

ANNONCES CLASSÉES

Trois-Rivières 378-8116
Shawinigan 537-1801
Grand-Mère 538-1717

SOIR - DIMANCHE et FÊTES:

Rédaction 376-3659
Faits divers 376-3351
Sports 376-3550
Nécrologie 376-2323

BUREAUX REGIONAUX:

Shawinigan 537-1881
Grand-Mère 538-1717
St-Tite 365-6156
La Tuque 523-4547
Louiseville 228-4032
Nicolet 283-5849
Victoriaville 788-8256
Dorval 477-2880
Joliette 785-8311

entre/voisins

- C'est ce soir, jeudi, qu'aura lieu à l'hôtel de ville de Victoriaville, une assemblée publique des électeurs-proprétaires visés par le règlement 325 n.s. pour l'approbation du règlement. Il s'agit du plan de zonage de la ville de Victoriaville relativement à une partie de la zone A-S 3.
- Le club des Lions de Drummondville organise une épulchette de blé-d'Inde pour vendredi à la salle Tessier de St-Majorique.
- Le confrère journaliste Gilles Péloquin de CHR D quitte son emploi cette semaine. Par l'intermédiaire du Nouvelliste, il veut remercier tous ceux qui l'ont aidé et appuyé pendant son séjour de 15 mois à Drummondville.
- Le premier conférencier du Club d'administration industrielle de Drummondville sera le vice-président de la Bourse de Montréal, M. Jacques Dupuis. L'événement aura lieu le 20 septembre à 5h.30, au Rodcar.
- M. Adrien Dumont, de la rue St-Laurent à Drummondville s'est affaissé sur la rue St-Jean en fin d'après-midi mardi, créant tout un émoi dans les environs. Transporté à l'hôpital par ambulance, l'homme a été déclaré mort à son arrivée par le médecin de garde. Il s'agirait d'une mort naturelle.
- 108 accidents sont survenus en août dans les rues de Drummondville, faisant 20 blessés. Durant la même période, le feu a fait \$3000 de dommages. C'est ce que révèle le rapport mensuel du corps de police et pompiers.
- La troupe de théâtre pour enfants "Les Corigis" révèle que 10,800 jeunes ont assisté à leurs spectacles en 1971 en neuf mois, ce qui représente le triple de l'assistance de l'an dernier.
- Le groupe musical "Impact" recherche présentement un saxophoniste, un joueur de basse, un chanteur ou une chanteuse. Auditions les 21 et 23 au Centre culturel de Drummondville.
- Avec le mois de septembre, le Conseil presbytéral de Saint-Hyacinthe reprend ses activités régulières. La prochaine réunion aura lieu vendredi, le 17 septembre. Comme le Conseil presbytéral compte 18 membres élus, et comme il est renouvelable chaque année au tiers de ses membres, il y aura élection dans les catégories suivantes: prêtres oeuvrant sur le plan diocésain, curés de la zone pastorale de Farham, vicaires ordonnés de 1956 à 1962, pastorale scolaire et prêtres religieux.
- Mme et M. Bruno Pépin, Mme et M. Roland Drouin ainsi que l'abbé Claude Bergeron de Victoriaville, Mme et M. Léo Rachot, ainsi que Mme et M. Claude Chartrand, l'abbé Germain Allard de Drummondville vont représenter le diocèse de Nicolet aux journées d'études nationales du mouvement Foyers Notre-Dame, en fin de semaine à St-Jérôme.
- De plus, les Foyers Notre-Dame recevront le frère Roland Lachance, directeur de la maison des étudiants du CEGEP, à leur prochaine rencontre mardi à la salle des Chevaliers de Colomb de la rue St-Augustin de Victoriaville.
- La collecte de dimanche prochain dans toutes les églises du diocèse de Nicolet sera pour les oeuvres du Pape et de l'Eglise canadienne.
- Comme un enfant sur 1,000 naît avec la fibrose kystique, les élèves du CEGEP de Victoriaville s'intéressent à cette maladie. Une réunion d'information est prévue pour lundi au grand auditorium, de 11h.30 à 12h.30.

MM. Pierre Lamothe et Serge Désilets ont fêté leur anniversaire de naissance dernièrement. Ils sont tous deux professeurs du CEGEP de Victoriaville.

● Le directeur général du CEGEP de Victoriaville a tenu une réunion, mercredi, afin d'élire deux représentants des étudiants sur le conseil d'administration et trois représentants sur la commission pédagogique.

● Mgr Alphonse Roux de Victoriaville, doit partir bientôt pour un voyage dans l'Ouest canadien.

● La régente d'état des Filles d'Isabelle dirigera le congrès de ce mouvement à Montréal en fin de semaine. Mlle Déry vient de Victoriaville.

● Nous connaissons au début de la semaine prochaine, les trois duchesses candidates au titre de Mille personnalité 71-72 du club de Personnalité de Victoriaville.

● La Commission scolaire régionale Carignan vient d'expédier quelque 900 relevés de notes adressés aux élèves de IV et V années du cours secondaire qui ont passé des examens du ministère de l'Éducation en juin dernier. Ces attestations sont émises par le ministère pour corriger les relevés de notes de juillet 1971.

● C'est le 15 novembre que les commissaires, le secrétaire-administrateur, le directeur de l'équipement et le responsable de la formation professionnelle de la régionale Provencher, se rendront à Québec en compagnie du futur directeur de l'école polyvalente Saint-Léonard afin de faire la présentation des besoins et de l'outillage nécessaire pour l'ouverture de la polyvalente de Saint-Léonard. On fera alors l'inventaire actuel et des besoins nouveaux pour cette école

Entendu lundi soir lors de la séance du conseil de ville de Bécancour, alors que les conseillers discutaient du rapport concernant les noms de rues et la numérotation des maisons: "Ils seraient bien mieux de bâtir des maisons avant de vouloir mettre des numéros dessus". Le citoyen qui a fait cette remarque n'a pas voulu confirmer ou infirmer s'il faisait allusion au récent refus de la majorité des conseillers d'acquiescer au projet de construction de 210 logements dans le centre-ville de Bécancour

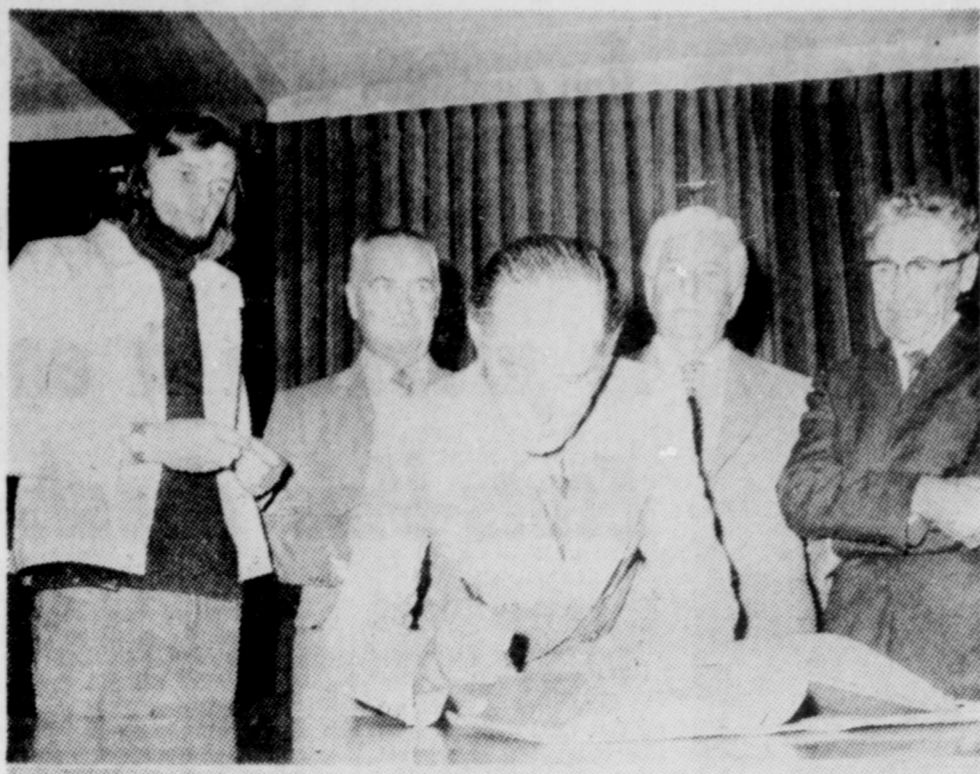
● Le Club d'administration industrielle de Drummondville sera fortement représenté à une journée industrielle organisée à Granby, le 7 octobre, lors du premier congrès provincial des clubs d'administration. Des personnalités comme M. Jean Marchand et M. Robert Bourassa seront présentes alors.

● C'est M. Jean-Jacques Forest qui est le responsable à Drummondville de la campagne de la fibrose kystique qui aura lieu le 24 septembre sous le nom de Vert-Nissaae.

● Mme Madeline Parent de St-Germain, est responsable du "comité des surarises" à la fête qui sera donnée pour le ministre Jean-Luc Pénin le 24 septembre. Elle a bien précisé cependant que la surprise prévue n'est pas l'annonce d'élections fédérales.

● C'est la semaine de "l'initiation" au CEGEP de Drummondville. Tous les nouveaux, au'ils soient enseignants, administrateurs ou élèves, en seront les victimes. A surveiller: la parade dans les rues de la ville vendredi soir.

● Le rapport mensuel de la police de Drummondville rapporte qu'en août 9 accidents de circulation sont survenus dans cette ville, faisant deux blessés; et que les pompiers ont répondu à trois appels d'incendie, pour \$1,000 de dommages.



Plusieurs personnalités étaient les invitées des dirigeants du symposium dimanche à la signature du livre d'or de la ville de Drummondville. Ce sont le sculpteur Denis Angers, le maire Philippe Benoit, M. Gratien Benoit, maire de St-Joseph-de-la-Baie-du-Febvre, le conseiller Raymond Luneau, et M. Alphonse Manseau, maire de St-Antoine-de-la-Baie. (Photo GP)

Malgré un temps maussade, le symposium a été un succès

DRUMMONDVILLE (G.P.) — Malgré des conditions assez mauvaises du temps, les dirigeants du symposium de Drummondville sont très satisfaits de la participation des gens de tout le centre du Québec.

C'était d'ailleurs la première fois que se tenait une telle manifestation et le public a particulièrement bien répondu à toutes les activités, surtout celles tenues à l'extérieur, par beau temps.

A l'avenir, le symposium régional sera présenté dans d'autres villes du centre du Québec, soit à Nicolet, Victoriaville ou ailleurs. Pour les dirigeants, la grande première de Drummondville peut être considérée un succès.

Vendredi et samedi, les activités en plein air attirèrent une foule imposante. A certains moments, plusieurs dizaines de personnes s'occupaient à une oeuvre collective de peinture sur la rue Cockburn et le pavé

était aussi animé par les couleurs que par les parties. La présentation de films au Centre culturel, le gala aquatique, le maxi-variétés, sont autant d'activités qui furent particulièrement suivies avec attention. Si la pluie n'avait pas commencé à tomber tôt samedi soir, on aurait eu certainement plusieurs milliers de personnes de plus aux activités de samedi et de dimanche.

Dans l'après-midi de dimanche, les dirigeants de la ville ont reçu les maires des municipalités du centre du Québec. On retrouvait des visiteurs des comtés de Nicolet, Arthabaska, Yamaska et Drummond évidemment. Au cours d'allocutions, les dirigeants du symposium ont dit espérer de meilleures conditions climatiques pour le prochain événement du genre.

Ouverture de la campagne de charité des Chevaliers

VICTORIANVILLE (L.G.) — A débuté à Victoriaville. C'est samedi dernier que la campagne de charité au plus précisément la campagne pour amasser des fonds afin de pouvoir faire davantage de charité



Un cahier spécial intéressant

Le cahier spécial du journal Le Nouvelliste paru en mai dernier et portant le titre "Bienvenue chez nous" a été bien apprécié des membres dirigeants de la Chambre de Commerce d'Arthabaska. On en parlait encore lors de la réunion

de dimanche. Le président de la Chambre, M. Constant Roy, le montre ici à trois des quatre nouveaux membres, Mme Annette Charest, Me Louise Lemelin, et M. Raymond Rouleau. (Photo Laurier Gardner)

Plusieurs enquêtes en cours à Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Des enquêtes sont en cours sur plusieurs cas relevant du service de la police de Plessisville. Ces enquêtes couvrent divers événements survenus ces jours derniers. Au domaine des accidents de la circulation, le principal cas en cause est celui de Sonia qui n'a pas encore 3 ans et fillette de M. et Mme Noël Pinette, de l'avenue St-Louis. Hospitalisée par une voiture, la bambine a été conduite à l'hôpital Sacré-Coeur pour premiers soins et examens. Peu après, elle a pu retourner chez ses parents où son état semble très satisfaisant.

Un vol de \$800 Les recherches se poursuivent toujours dans l'affaire du vol de quelque \$800 commis à l'Entre-

pôt d'alimentation, magasin situé à l'intersection sud-est de la rue St-Calixte et de l'avenue St-Louis. A cet établissement, on aurait profité de l'absence du gérant, absence qui n'a duré que quelques minutes, pour faire main basse sur l'argent qui se trouvait dans le magasin. L'argent est disparu en pleine période d'affaires de l'établissement.

Au cours de ses recherches, la Police a permis qu'une automobile avait été la proie des flammes dans un rang secondaire, à environ six milles de la ville. L'enquête a permis de constater que cette voiture avait été volée peu auparavant à Québec. Les enquêteurs se demandent s'il n'y a pas une certaine relation entre ces faits et le vol commis à l'entre-pôt d'alimentation de Plessisville.

Reliant la route 21 au nouveau pont

Le boulevard Gagné bientôt ouvert à la circulation

SOREL (L.B.) — L'ouverture du boulevard Gagné, destiné à relier la route 21 au nouveau pont Sorel-Tracy, pourrait se faire au cours des prochains mois sinon des prochaines semaines. On apprend que le ministère de la Voirie du Québec doit faire sous peu un appel d'offres pour les travaux de construction de ce boulevard de 100 pieds de largeur, qui est déjà complété dans la section de l'autoroute 30 ou approches du nouveau pont, où un tunnel est

Les demandes de soumissions, qui seront faites non par les conseils municipaux de Sorel et de Saint-Pierre de Sorel, mais par le gouvernement provincial, concernent la section du boulevard Gagné qui va de la rue Lafrèrerie jusqu'à l'intersection du Chemin Saint-Ours ou route 21 dans Saint-Pierre de Sorel, de même que la section qui va de la rue Saint-Nicolas jusqu'au Chemin Saint-Ours, près du club Social de la Celanese. Cette dernière partie avait reçu un pavage en asphalte temporaire lors

de l'ouverture du nouveau pont, afin de faciliter la circulation dans ce secteur.

Les travaux projetés comprendront les fondations de la rue, la construction de trottoirs, l'installation de l'éclairage et la pose de l'asphalte. Les plans ont été soumis par le directeur des travaux publics de la ville de Sorel, M. Claude Bergeron, au ministère de la Voirie, il y a quelque temps. Le ministère, souligne-t-on, s'occupe des expropriations dans la partie, d'une longueur de 800 pieds, qui se trouve dans la municipalité de Saint-Pierre-de-Sorel.

Le gouvernement provincial a prévu un montant de \$160,000 pour compléter la construction du boulevard Gagné. La balance pourrait être à la charge de la ville de Sorel.

Un garçon renversé par une automobile

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Alain Labonté, âgé de 8 ans et demeurant sur l'avenue Richard à Princeville, a pu retourner chez ses parents après avoir reçu les premiers soins et passé des examens à l'hôpital où il avait été transporté à la suite d'un accident. Le garçonnet s'en tire avec quelques contusions et blessures sans gravité.

L'accident est arrivé au moment où Alain sortait entre deux véhicules stationnés sur la rue St-Jean-Baptiste-Sud pour s'engager sur la voie publique. Alain fut renversé par une automobile conduite par M. Georges Morin de Victoriaville; ce dernier circulait à vitesse modérée mais ne put immobiliser son véhicule assez promptement pour éviter le garçonnet.

Le directeur du service de la police de Princeville, M. Jacques Rivard, a invité les automobilistes à redoubler de prudence dans les rues de la ville, principalement aux heures où les jeunes circulent pour aller en classe ou en revenir. M. Rivard précise que les automobilistes ont très bien répondu dans le passé à ses appels à la prudence et il compte sur leur collaboration pour une conduite semblable en 1971-72. Le directeur du service de la police de Princeville attire également l'attention des cyclistes sur l'importance d'observer les règlements de la circulation.

dence dans les rues de la ville, principalement aux heures où les jeunes circulent pour aller en classe ou en revenir. M. Rivard précise que les automobilistes ont très bien répondu dans le passé à ses appels à la prudence et il compte sur leur collaboration pour une conduite semblable en 1971-72. Le directeur du service de la police de Princeville attire également l'attention des cyclistes sur l'importance d'observer les règlements de la circulation.

Informations sur la science et la nature

DRUMMONDVILLE (GP) — L'atelier des arts audio-visuels, récemment formé à Drummondville, inaugurera sa saison d'activités, ce soir, en présentant à tous les intéressés une soirée d'information sur le thème: "La science se marie à la nature". Cette soirée débute à 20h.30 au Centre culturel et l'entrée sera libre pour tous.

D'autres soirées suivront régulièrement au cours de la saison 1971-72, toujours présentées à l'auditorium du Centre culturel. Différents thèmes seront alors exploités grâce aux courts-métrages mis à la disposition de l'atelier par l'Office National du Film.

L'atelier des arts audio-visuels est l'un des sept comités formant le module socio-culturel du Service de la récréation de Drummondville. Toutes les activités de ce groupement s'adressent donc à toute la population sans exception et tous ceux et celles qui s'intéressent au cinéma, à la photographie et autres techniques trouveront certainement ces soirées d'information fort intéressantes.

C'EST TOUT UN NUMÉRO!
(LA SEMAINE PROCHAINE)

Au Trust Royal... vos biens se portent bien.

Un certificat de placement garanti de 5 ans du Trust Royal rapporte

Profitez-en!

Trust Royal

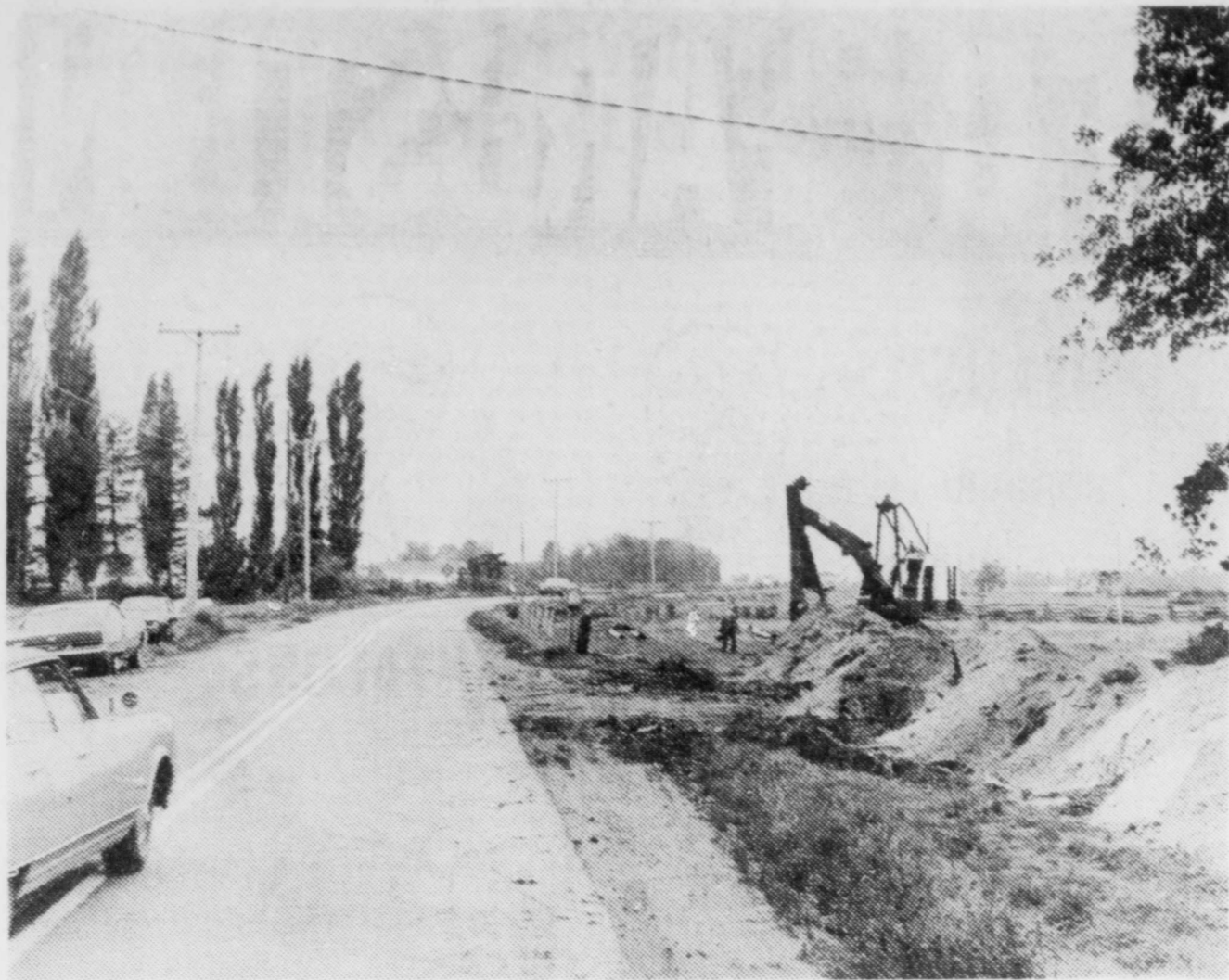
Biens administrés: plus de \$10 milliards.

Bureau de Trois-Rivières: 154, rue Radisson - 378-4545. Autres bureaux à Montréal, Québec, Sherbrooke, et par tout le Canada.

Annuellement sur dépôt de 5 ans

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec.

au coeur du québec



Redressement des courbes sur la route 2

Les travaux d'élargissement et de redressement des courbes de la route 2 dans Champlain sont commencés. Le contrat d'exécution de ces travaux a été confié à l'entreprise Dollard Construction du Cap-de-la-Madeleine au prix de \$327,622. La route 2 sera élargie et redressée sur une longueur de deux milles et demi, à partir de

l'extrémité Est du village de Champlain jusqu'au pont de la rivière du même nom. On prévoit que les travaux seront terminés au début de l'été 1972 alors que la chaussée sera recouverte d'asphalte. (Photo Roland Lemire)

Une exposition de meubles à New-York

La compagnie Henri Vallières: la première à envahir les Etats-Unis depuis la surtaxe

par Pierre MANSEAU

NICOLET — L'offensive est souvent la meilleure défensive, et en affaires ce slogan est vérifiable. C'est dans cet esprit que la compagnie Henri Vallières Inc., de Nicolet, se prépare à relancer nos voisins du sud sur leur terrain. Les 22-23 et 24 septembre, cette entreprise bien de chez-nous tiendra une exposition "solo" à New-York, afin d'y présenter huit modèles nouveaux, dont quatre prototypes sur place.

La compagnie de meubles nicolétaine devient ainsi la première entreprise canadienne à se rendre aux Etats-Unis pour y

présenter ses produits, depuis l'annonce de la désormais fameuse "surtaxe de 10 pour cent du président Nixon". Les nouveaux modèles présentés sont encore dans le domaine de l'ensemble de chambres à coucher, spécialité de H. Vallières Inc. Dessinés par l'un des "designers" les mieux cotés des Etats-Unis, ces modèles sont dans la plus futuriste expression de l'avant-gardisme, avec utilisation généreuse du vinyle et du chrome, comme matériaux de fabrication. Ce dessinateur, M. Joseph Strignano, a été engagé il y a déjà quelque temps par la compagnie Vallières pour produire des esquisses de meubles de chambres à coucher pouvant ré-

pondre aux besoins et aux désirs de modernisme des consommateurs.

A l'heure actuelle, Vallières Inc. n'exporte qu'environ 5 pour cent de sa production aux Etats-Unis. Mais avec la tenue de cette exposition, au Consulat du Canada, on espère bien faire bonne impression sur ces éventuels acheteurs. Dans la conjoncture actuelle, cette initiative, prévue d'ailleurs depuis mai dernier, représente un défi que le dynamisme de la compagnie Vallières n'hésite pas à relever. On attendra les résultats de l'exposition avant de définir une ligne de conduite future en ce domaine. Chose certaine, adve-

nant le cas d'une réponse favorable des Américains, la compagnie nicolétaine serait appelée à d'intéressants développements, bénéfiques pour tout le monde. Il est même question de présenter ces prototypes au public canadien, après New-York, dans la métropole en octobre, lors d'une autre exposition "solo".

Tout semble marcher comme sur des roulettes à la compagnie Henri Vallières inc. et l'on envisage cette prochaine exposition avec beaucoup d'optimisme. La surtaxe "temporaire" du président Nixon ne semble pas un obstacle insurmontable à la volonté de réussite qui anime cette compagnie.

Après trois victimes en une semaine

Etude en cours sur la fameuse courbe du Parc des Voltigeurs

par Gérald PRINCE

DRUMMONDVILLE — Le ministère de la Voirie a institué une enquête récemment pour déterminer avec exactitude les particularités techniques de la fameuse courbe de l'autoroute 20, à la hauteur du Parc des Voltigeurs de Drummondville. La nouvelle a été confirmée par M. Antoine Dion, ingénieur divisionnaire, qui a précisé par la même circonstance, qu'on pourra peut-être, à la suite de cette étude, connaître les causes réelles des nombreux accidents qui surviennent à cet endroit et en particulier de ceux qui ont fait trois victimes en une semaine.

On sait en effet qu'en huit jours, trois personnes ont perdu la vie quand leur auto a dérapé sur la chaussée mouillée au même endroit et dans des circonstances similaires: les trois autos étaient rendues au même point de la courbe, elles ont toutes dérapé vers l'intérieur et elles circulaient toutes sous la pluie.

M. Dion voit dans cette série d'accidents, plus une coïncidence qu'une faiblesse technique; cette courbe en effet, est utilisée par le public depuis 12 ans et ce n'est qu'occasionnellement, dit-il, que de telles tragédies se produisent. Si elles sont survenues en si peu de temps, c'est l'effet du hasard.

Le ministère de la Voirie cependant, ne veut rien négliger pour protéger l'automobiliste. Une équipe d'arpentage vérifie présentement le degré et les pentes de la courbe, et des experts vérifient la condition du revêtement. Ainsi, l'on trouve-

ra, si le "design" technique est conforme aux spécifications du ministère et la sécurité du voyageur est sauvegardée.

M. Dion se demande si l'augmentation de 60 à 70 de la vitesse maximum sur l'autoroute n'aurait pas quelque effet sur la situation.

Il croit que des pressions de-

raient être faites sur le ministère de la Justice pour que soient appliqués plus sévèrement les règlements de vitesse. La courbe est dessinée de façon à recevoir une auto qui roule à 60 milles à l'heure, non à 90, précise le même porte-parole. La situation devient plus tragique sur pavé mouillé ou quand les

neus des voitures sont usés, comme c'est arrivé récemment. De toutes façons, l'enquête en cours tentera de déterminer s'il y a quelque responsabilité imputable à la Voirie et s'il y a moyen d'améliorer la situation par une signalisation plus voyante ou par des changements notables.

Les policiers sur une bonne piste

Qui était visé lors de l'explosion de la bombe?

LA TUQUE (M.A.) — Les policiers-enquêteurs pourraient bien être en mesure, d'ici la fin de semaine, de pouvoir dire avec assez de précision quel in-

dividu ou quel groupe d'individus ont été visés, vendredi soir dernier, lorsqu'une bombe a éclaté près des fondations de la maison de M. Roland Lessard,

laquelle est voisine de celle du gérant municipal, M. Léo A. Archambeault.

Le chef du service de la protection publique de La Tuque, M. Léo Lavoie, a indiqué hier qu'il avait été mis au courant, au cours de la journée, des premiers résultats des expertises faites sur les photographies et les débris de bombe à l'escouade de sécurité de la Sûreté du Québec et que ces expertises s'étaient avérées assez concluantes.

Il a également signifié que le travail de la police, exécuté à l'extérieur de la ville au cours des deux derniers jours, avait également donné des résultats encourageants. "J'ai bien l'impression, a-t-il dit, que d'ici la fin de semaine, nous pourrions avoir une idée un peu précise des motifs qui pourraient expliquer l'explosion de cette bombe, quoique nous ne pouvons pas le dire avec certitude encore".

Du côté du conseil municipal, aucune réaction officielle ne nous est parvenue encore mais on s'attend à ce que le maire Lucien Filion fasse une déclaration dès que le travail de la police aura donné des résultats concrets.

De la démocratie de participation de la part du député LaSalle

OTTAWA (PC) — Le député indépendant de Joliette aux Communes, M. Roch LaSalle, tiendra une réunion de consultation et d'orientation politique dimanche à laquelle il a convié tous les électeurs.

L'assemblée se déroulera au Centre de formation professionnelle de Joliette et les délibérations des dix ateliers de travail serviront de base à l'élaboration du programme électoral de M. LaSalle.

Il semble qu'une telle initiative de la part d'un élu du peuple soit un précédent dans ce qu'il est convenu d'appeler la démocratie de participation.

Les discussions porteront principalement sur les priorités du comté que seront appelés à définir les participants.

M. LaSalle, qui a quitté le Parti conservateur le printemps dernier, lance une invitation à tous les gens du comté, quelles que soient leurs allégeances politiques.

Un problème qui ne date pas d'hier

Une cinquantaine de familles ne sont pas protégées contre les incendies

par Berthold LEVESQUE

LOUISEVILLE — Un important problème qui existait depuis toujours dans la paroisse de Louiseville concernant la protection des incendies du secteur Bellemare, a été soulevé au dernier conseil. Il s'agit d'une cinquantaine de familles de ce secteur qui bénéficient de bornes-fontaines mais qui n'ont jamais eu de pression suffisante pour éteindre un incendie. N'ayant jamais d'incendies désastreux dans ce secteur, le conseil de paroisse remettait toujours à plus tard les décisions à prendre, et c'est le conseiller Léopold Gerbeau qui a mis le feu à la poudre lors de la dernière séance.

Les membres du conseil ont procédé à l'adoption d'une résolution à l'unanimité qui sera adressée à la ville, pour leur demander un droit de passage pour pouvoir s'alimenter suffisamment en eau. Le conseil de paroisse suggère l'installation d'un tuyau de six pouces d'une longueur d'environ 500 pieds, qui pourrait s'alimenter sur un autre tuyau de la même capacité situé dans la ville. Présentement, il n'existe qu'un tuyau de deux pouces pour raccorder ce secteur, qui ne comprend que des tuyaux de six pouces de diamètre.

Il va sans dire que lorsque ce problème sera réglé dans cette partie de Louiseville, plusieurs citoyens se sentiront plus en sécurité advenant un incendie, pour améliorer ce secteur et les frais seraient encourus par la paroisse.

Le conseiller Gerbeau ne s'est pas gêné pour dire aux autres membres du conseil que c'était la cinquième fois qu'il soulevait ce problème urgent lors des séances et qu'il n'en tenait jamais compte. Il a continué en rappelant à ses confrères que la responsabilité de la paroisse serait très accablante si un incendie survenait dans ce secteur, en ayant si peu de protection même avec des bornes-fontaines.

Crois-nous c'est Croix D'Or

de MELCHERS



le meilleur gros gin

167-A 10oz \$2.35 / 167-B 25oz \$5.45 / 167-C 40oz \$8.30

LES DISTILLERIES MELCHERS LTÉE, BERTHIERVILLE, QUÉ.

Qui connaît meubles St-Laurent pour la qualité de sa marchandise, ses bas prix et son service...n'achète pas ailleurs.

VOICI LE TELECOULEUR VRAIMENT SUPERIEUR!



Le tout d'un coup grâce au bouton "Pres-to set"



Seul Hitachi offre la couleur tout état solide et le réglage automatique de l'image APS

- Auto-réglage de la couleur!
- Auto-réglage des nuances!
- Auto-réglage de la brillance!
- Auto-réglage des contrastes!



HITACHI

le royaume de l'état solide



GILBERT ROY
président

MEUBLES ST-LAURENT LTEE

GENTILLY — Tél.: 298-2020

Quand une truite remorque un canot

La Baie James livre ses secrets aux Blancs de T-R

Par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES — Ils sont quatre: Jean-Louis Thériault, un professeur à la polyvalente du Cap; Yves Brassard de la firme BP de Montréal; Réal Lamothe CVGA bien connu du Cap et Léo Henrichon de Trois-Rivières, un cinéaste et professionnel de la vie au grand air dont le nom n'est plus à faire. L'an dernier, leur expédition à la Baie James portait le nom de Roggan. Cette année, en juillet, ce fut "l'affaire" du Fort George, toujours à la Baie James. Et pourquoi ces quatre explorateurs se rendent-ils dans cette

le tourisme deviendra florissant dans cette partie de la province qui regorge de richesses, ce sont les Indiens qui en assurent la bonne marche...

200 milles en canots

Seuls blancs à avoir percé cette région vierge, Léo Henrichon de Trois-Rivières et les membres de son expédition ont atterri à Fort George à bord d'un DC-3. Un Beaver les a ensuite conduits au grand lac Wa-Wa où la grande aventure commençait. 200 milles en canots, des Staleck de 15 pieds pesant 45 livres qui faisaient rire les Indiens habitués à de plus lour-

les explorateurs. Truites mouchetées de 4 livres, des "moyennes" comme on dit là-bas puisque ces poissons atteignent aussi 10 livres; truites grises de 20 livres d'une telle puissance qu'elles remorquaient les canots avant d'abandonner et de se retrouver en filets; dorés, brochets de tailles supérieures encore. Comme dira Léo Henrichon: "Dans ce coin-là, on peut, crovez-le ou non, se fatiguer de pêcher et la co-habitation que nous avons remarquée parmi tous ces genres de poissons est quelque chose de formidable!"

Retour dans notre histoire

Un soir parmi tant d'autres des deux semaines qu'a duré l'expédition, alors que rompus par la journée passée dans les portages, les rapides, etc., nos canotiers s'approprièrent à s'installer pour la nuit, on parvint à des campements de la compagnie de la Baie d'Hudson. Les deux Indiens, Joseph Penahino et Frederick Kanetewat qui guidaient le groupe, avaient retrouvé d'anciennes pistes de portages jadis utilisées par leurs ancêtres. Fréquentées pendant des siècles, ces pistes sont encore praticables, ont constaté les explorateurs. Ce soir-là, on coucha dans les camps de la compagnie. Un retour de taille dans notre histoire...

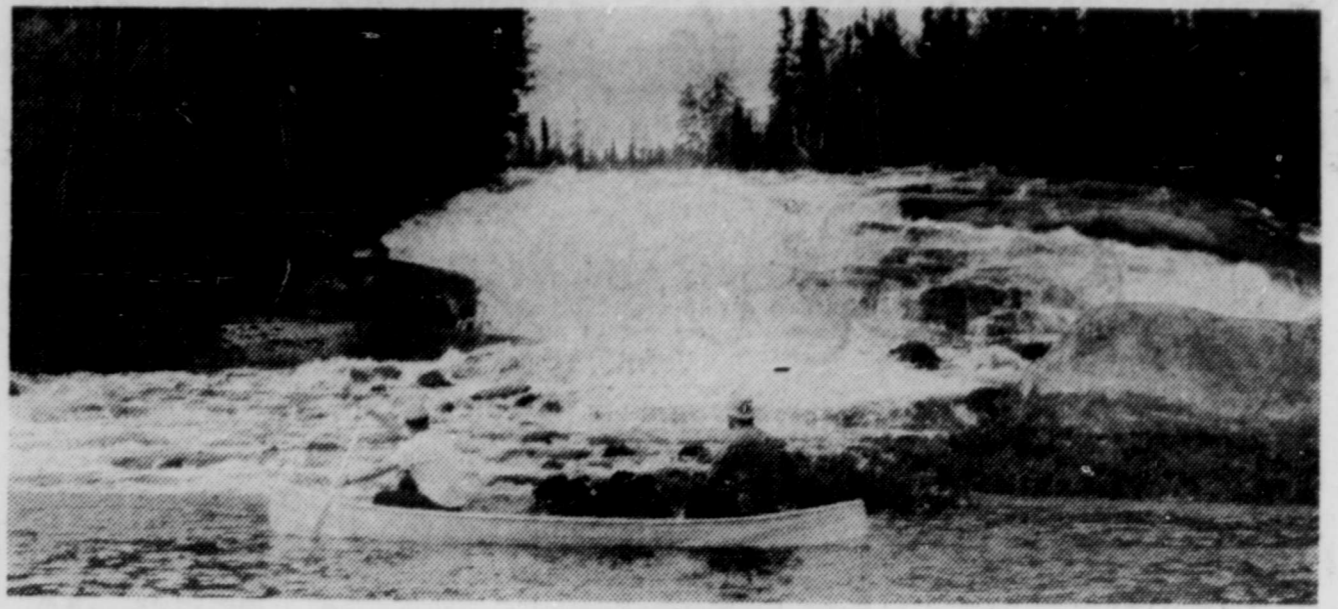
Et quotidiennement, le voyage se déroula tantôt avec des prises à couper le souffle de nos pêcheurs chargés d'évaluer la faune de la région, tantôt à force de bras pour vaincre un rapide ou un étau venu déranger de si loin. Puis la fin, ou presque. Le camp 42-68 de l'Hydro-Québec où s'élevaient 20 tentes et où s'affaîrent 60 hommes, ceux qui tâtent le pouls de la Baie James en vue de son développement par le gouvernement de la province.

Enfin, un bain

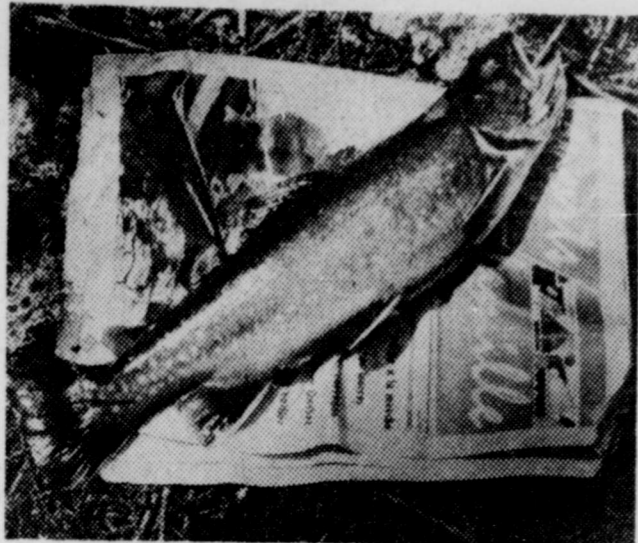
"Les gars de l'Hydro nous ont reçus comme des rois, dira Léo de l'équipe de travailleurs qui tentaient là. C'est en effet au T-Bone et avec l'insigne privilège de prendre leurs bains que nos explorateurs ont été accueillis par d'autres Blancs, à leur sortie d'un "p'tit 200 milles" en canots dans la forêt vierge.

Cette expédition qui avait pour but de tracer la voie à

d'autres touristes, n'empêche pas que d'ores et déjà, les sportifs désireux de sortir de l'eau des "pas possibles", peuvent le faire à la Baie James. Déjà, pour certaines parties qui ont été explorées à cet effet, des guides sont à leur disposition et des pourvoyeurs les y attendent avec les accommodations de logement sur les sites de pêche. On n'a, pour ce faire, qu'à communiquer avec M. G. A. Emond, du ministère des Affaires indiennes au 75 de la rue Saint-Jean à Québec.



C'était la route des Indiens... vers 1800 (Photo Léo Henrichon)



Incroyable? Non, c'est courant là-bas. Les truites rouges de la région du Fort George à la Baie James peuvent peser jusqu'à dix livres. Celle-ci, une moyenne pèse cinq livres. (Photo Léo Henrichon)

région? Afin de tracer le trajet pour de futurs voyages canots pour ce s'y rendent aussi les touristes, tant canadiens qu'américains. En fait, ces explorations sont subventionnées par l'Association pour le développement des Indiens de la Baie James. Pour la deuxième fois, nos explorateurs y ont amélioré les portages et des sites de campements seront érigés selon leurs recommandations à l'organisme fédéral qui les y envoie. Et ce n'est pas tout. Loin de la puisque lorsque reviendra l'été prochain, on s'apprête déjà à fouiller une partie de l'Arctique. Et, lorsque

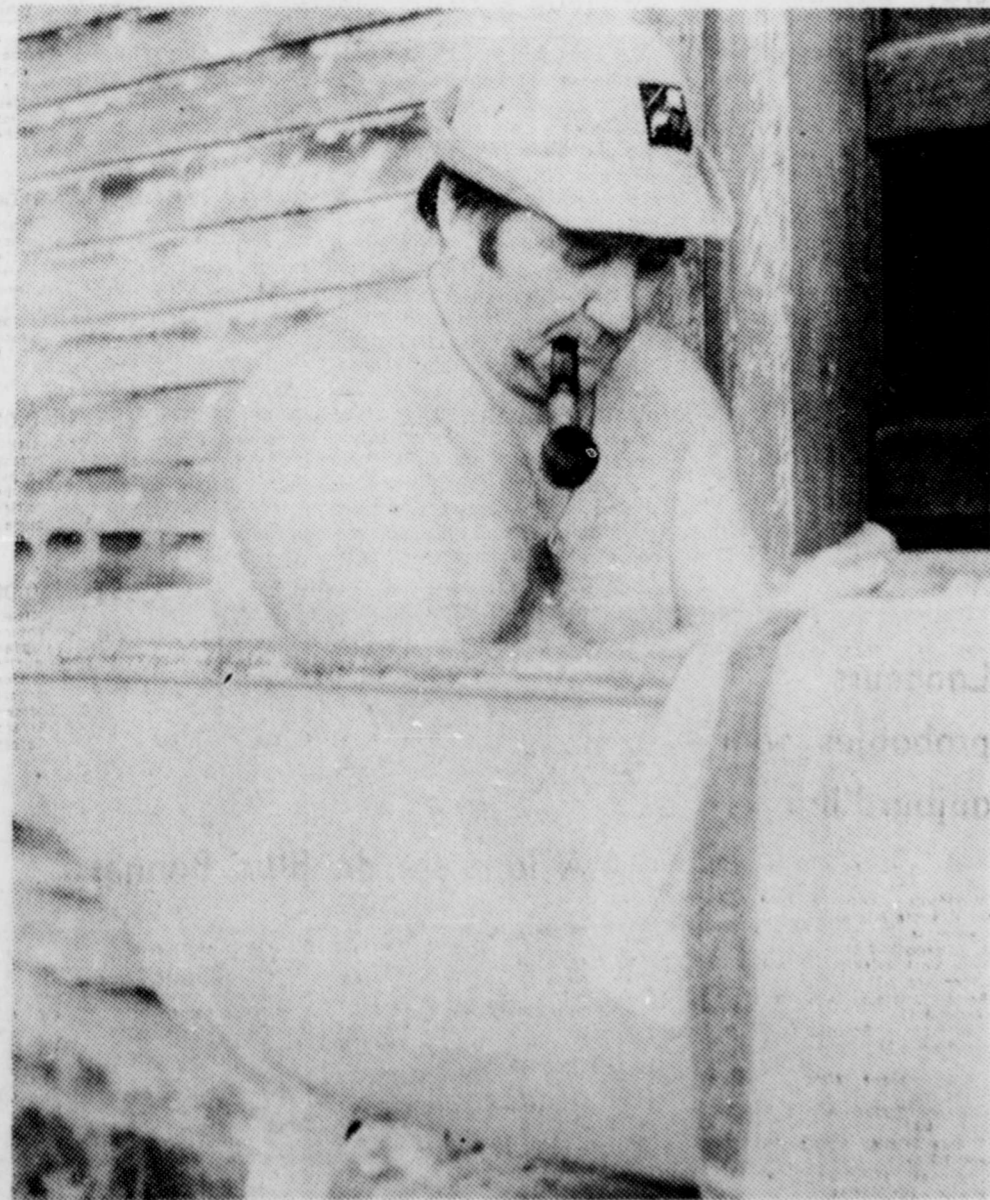
des et robustes embarcations. Rien n'empêche que l'habileté des nôtres et la qualité de leurs canots ont eu raison, haut la main, pour ne pas dire l'aviron, des plus bouillants rapides tout au long du périple. Le courant était tel à certains moments qu'on a, par exemple, parcouru une distance de 75 milles en deux jours à une occasion.

De la truite de 10 livres

Au grand lac Wa-Wa, comme ce fut d'ailleurs le cas tout le long de la majestueuse bien que capricieuse rivière Kanaapscow, la faune aquatique ne finissait plus de faire s'émerveiller



Voilà ce qu'est la pêche à la Baie James... A gauche, Réal Lamothe, CVGA et Yves Brassard, de Montréal. (Photo Léo Henrichon)



Après avoir déniché un vieux bain de 1800 au camp de la Hudson Bay sur la rivière Kanaapscow, Réal Lamothe, un membre de l'expédition, décide d'y prendre un moment de détente. (Photo Léo Henrichon)

Plus de milles d'argent
pour moins d'argent
aux magasins

Firestone

VENTE

VW \$15.90
MONTAGE COMPRIS

PONTIAC DODGE \$17.95
MONTAGE COMPRIS

MERC. \$17.95
MONTAGE COMPRIS

CHEV. VALIANT \$15.90
MONTAGE COMPRIS

FORD CHEV. PLYMOUTH \$17.95
MONTAGE COMPRIS

PNEUS TRANSPORT \$24.95
MONTAGE COMPRIS

FOURGONNETTES
VEHICULES DE CAMPING
PICKUPS

OLD \$17.95
MONTAGE COMPRIS

PNEUS A CEINTURE EN AUBANE!

FALCON \$15.90
MONTAGE COMPRIS

D'ÉTÉ
POUR FAIRE PLACE
AUX PNEUS NEIGE!

TEXACO
42 345 6789
J.S. MARTIN

OU CHARGEX

UN CHOIX DE "SUPERMARCHÉ" EST OFFERT MAINTENANT PAR LES MAGASINS ET MARCHANDS FIRESTONE FAISANT CETTE OFFRE.



Venez voir notre équipe d'experts à l'oeuvre • Jean-Yves Marois • Germain Tessier • René Roux • Richard Tessier • Réal Beauchesne



LAURENT ARCAND FRANÇOISE ARCAND

JEUDI-VENDREDI-SAMEDI
Cartes Galaxies de cadeaux
poinçonnées en double

Nous acceptons toutes les cartes
Galaxie de cadeaux TEXACO
(Plan Mise de Côté pour pneus d'hiver)

ARCAND

STATION
de SERVICE



LAURENT ARCAND, prop.
REMORQUAGE JOUR ET NUIT • SPÉCIALITÉ: PROCÉDÉ ANTI-ROUILLE
5 ANS - 50,000 MILLES • MÉCANIQUE GÉNÉRALE, ALTERNATEUR

2001, Laviolette Trois-Rivières TEL JOUR ET NUIT: 374-8811 TEL JOUR 378-3777

Nombreuses activités prévues pour la saison hivernale

Ça va bouger dans le camp des Diablos

par Claude MONGRAIN

TROIS-RIVIERES — Ca va bouger au CEGEP de Trois-Rivières au cours de la prochaine saison hivernale. C'est ce qui découle d'une récente conférence d'information tenue au pavillon des Humanités par le comité du Service aux étudiants de ce CEGEP trifluvien.

Au cours de ce cocktail présidé par le directeur du Service aux étudiants, Georges Lemire, on a dévoilé le calendrier des activités sportives sur le plan provincial ainsi que le bloc de l'organisation intra-muros.

La direction a aussi annoncé officiellement la nomination de Gilles Lavoie qui aura la tâche de coordonner l'ensemble des activités intra-muros et Jacques Moffat verra à la bonne marche des sports intercollégiaux.

Dix-sept disciplines

Un grand total de 17 disciplines sera sous la responsabilité de Jacques Moffat. Ce service planifie et organise les activités sportives intercollégiales.

Pour réaliser ce besoin important chez nos jeunes la direction du CEGEP a conservé ses affiliations avec la ligue Intercollégiale de Football du Québec ainsi que l'Association sportive intercollégiale de l'Est du Québec.

Ce bloc d'activités sportives comprend le badminton, l'athlétisme, le ballon sur glace, le basketball (garçons et filles), le football, le golf, le hand-ball, hockey, judo, lutte olympique, karaté, ski, tennis, tir à l'arc, et le volleyball (garçons et filles).

Les "Diablos" continueront de faire rejaillir ce nom autant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la maison d'enseignement. Pour aider à la bonne marche des

équipes, la direction du CEGEP a fait appel à un personnel compétent et dévoué pour la bonne marche du programme. La majorité des instructeurs proviennent du département d'éducation physique du collège. Les autres sont des spécialistes sélectionnés dans la région.

Signalons les noms de Jacques Bellot, en athlétisme, Jean Trépanier, au ballon sur glace, Mme Cécile P. Duval, basketball féminin, Yves Lafrenière chez les garçons, Michel Schluck, hand-ball, Normand Meunier, au hockey, Robert Arbour, au judo, Albert Varanese, lutte olympique, Robert Gendron, karaté, Denis Paquet, ski, Wilfrid Loranger, tir-à-l'arc, Viviane Laliberté et Marc-André Gilbert, au volleyball. Le tennis, badminton et le golf n'ont pas encore de candidats choisis. Le football est entre les mains de Frank Gauthier, Jean-Guy Paré, Armand Gauthier et Pierre Poirier.

Gilles Lavoie

Les objectifs visés par ce nouveau titulaire sont ceux d'essayer d'atteindre le plus grand nombre possible d'étudiants par une très grande variété d'activités tout en unissant les uns aux autres. Ces activités donneront

en plus une excellente occasion d'établir de meilleures communications au sein de toute la population du collège tout en organisant la vie sportive du CEGEP et ce en dehors des périodes de cours. Pour atteindre la masse, Gilles Lavoie a prévu

trois catégories: sport-ligue, sport tournoi et activités de fin de semaine.

Présentement un tournoi de tennis avec 196 élèves est en cours au club Aiglon alors qu'un tournoi de golf au petit "9" du Ki-8-Eb est prévu pour bientôt.

Plus de 60 golfeurs attendus au tournoi de golf O'Keefe

VICTORIAVILLE (L.G.) — Plus de 60 golfeurs sont inscrits au tournoi O'Keefe au club de golf Colonial de Victoriaville. Plus de \$600 en prix seront partagés entre les meilleurs concurrents. Quelques départs sont encore libres; il ne suffit que de

communiquer avec le sympathique publiciste, Renaud Paris.

Départs

Marcel Boulay et Alain Lebel (8h.22); A. Bilodeau, R. Morrisseau, D. Lambert et D. Beauprés (8h.30); W. Hamel, Paul

Gamache, S. Cantin et G. Demers (8h.38); P. Rousseau, Luc Paris, N. Filion et C. Bouchard (8h.46); J.P. Roberge, G. Rousseau, R. Grégoire et Y. Tourigny (9h.02); A. Deshaies, G. Métivier, M. Bégin et R. Provencher (9h.10); G. Boisvert, R. Tourigny, M. Lessard et L. Rivard (9h.18); J. Leblanc, S. Ratté, P. Rousseau et C. Boulay (9h.26); L. Bernier, Pat Turcotte, G. Gamache et B. Gamache (9h.34); G. Latulippe, G. Provencher, R. Marcoux et J. Pellerin (9h.42); Réal Rousseau, Sylvio Tremblay, P.A. Thibault et G. Rodrigue (10h.); Guy Roy, Coco Girouard, Serge St-Pierre et M. Tardif (10h.08); enfin, Roger Roy, Tancrete Tardif, Marcel Fortier et Maurice Desrosiers (11h.04).

Les dames partiront à 13h., 13h.06 et 13h.16: Nicole Girard, Mme Conrad Beaudet, Marie-Paule Bilodeau et Mme Robert Marcoux formeront le premier "Foursome", Suzanne Paris, Francine Boisvert, Réjeanne Marcoux et Pierrette St-Pierre le deuxième, alors que le troisième sera formé de Thérèse Provencher, Mme Wellie Hamel, Jeanne-Mance Migneault et Marie Breton.

Le championnat du club sera disputé les 25 et 26 septembre. Il s'agira d'un 36 trous pour les hommes et 18 trous pour les dames. L'an dernier, il n'y avait pas de classe féminine. C'était Marcel Tardif qui gagnait les honneurs dans la classe A. Louis Bernier dans la classe B.

Les dames feront neuf trous le samedi et autant le dimanche. Quant aux hommes, ils devront faire un 18 trous le samedi et autant le dimanche.



Les Voltigeurs de Drummondville, tel sera le nom de toutes les équipes sportives représentant le CEGEP régional. On voit ici le créateur du nom et de l'emblème, Richard Lambert du Collège II, en compagnie d'André Lamy, responsable des

sports au Collège de Drummondville. Le nom de Voltigeurs rappelle un fait historique dans la région: les premiers résidents étaient d'anciens soldats ayant fait partie du Régiment des Voltigeurs formé pour la guerre de 1812. (Photo G.P.).



Les Diablos seront de nouveau à l'honneur cette année. Ici, nous voyons Normand Meunier avec Jean-Paul Morrisette, directeur général, Frank Gauthier, instructeur en chef au football et Georges Lemire, directeur au Service des étudiants. (Photos Roland Lemire).



Avec un Raymond Laranger en réunion il y a toujours du plaisir. Ci-dessus nous voyons de gauche à droite, Guy Vézina, de Québec, représentant l'Association Sportive Intercollégiale, Jacques Moffat, Gilles Lavoie et Raymond Laranger secrétaire-général.

L'équipe Vignoul-Boulanger-Forand gagne le Calcutta à Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Un total de 18 équipes de 3 golfeurs chacune ont pris part au second Calcutta organisé par le Club de golf de Plessisville cette année. C'est le capitaine Gervais Boulanger qui a pris l'initiative de cette compétition réservée à ceux qui avaient 30 de "handicap" et moins. Des prix en argent ont été distribués aux meilleurs participants, distribution qui a eu lieu au chalet du club immédiatement après la fin du tournoi. Plusieurs bonnes volontés ont secondé le capitaine Gervais Boulanger pour le 2ème Calcutta de 1971. Un autre est prévu et la date en sera bientôt déterminée.

Équipes en tête L'équipe qui s'est classée première lors de ce 2ème Calcutta au club de golf de Plessisville se composait de Claude Vignoul, Gaëtan Boulanger et Léonard Forand. La 2ème place est allée

à l'équipe formée de Charles Martin, Yvon Thiboutot et Camille Gagnon. En 3ème position, c'est le groupe Réal Fortier, Marcel Guay et Fernande Gagnon qui figure sur la liste du classement; Fernande Gagnon est capitaine de la section féminine du Club de golf de Plessisville. La 4ème place va à Pierre Grégoire, Jacques Fournier et Gaston Gingras. La 5ème équipe dans le classement des concurrents était formée de Gervais Boulanger, capitaine du Club de golf de Plessisville, Charles Royer, Roger Beaudoin.

Autres tournois Deux équipes ont dû détailler pour la 3ème position dans ce Calcutta au club de golf de Plessisville. La 4ème position a été déterminée par un tirage au sort vu que deux équipes sont aussi arrivées ex-aequo; les membres de ces deux équipes ont convenu de s'en remettre au sort pour déterminer la gagnante vu qu'il était trop tard et qu'il faisait trop sombre pour détailler. Deux autres importantes compétitions sont prévues pour les prochaines semaines. Il s'agit du tournoi du PRO dont la date est encore à déterminer et le tournoi de fin de saison. Pour ce dernier, la direction du club de golf de Plessisville l'a fixé au dimanche, 10 octobre.

Clôture des activités Le programme du tournoi de fin de saison comprend également de nombreuses activités au Club de golf de Plessisville. En plus de la compétition finale de l'année, il y aura distribution des trophées gagnés lors des différents tournois tenus durant 1971. Cette distribution se fera après un souper au Club House. La direction a aussi prévu une manifestation récréative mixte avec orchestre pour la musique. En plus des compétitions organisées d'ici le 10 octobre, les amateurs de golf peuvent s'adonner à leur sport favori sur le neuf trous au Club de golf de Plessisville. Le président, M. Jean-Louis Fradette et ses aides de la direction ont annoncé récemment qu'un nouveau "pro"

serait à l'oeuvre l'an prochain. En effet, André Morency qui occupait cette fonction depuis deux ans au Club de golf de Plessisville a manifesté le désir d'être remplacé vu qu'il a accepté un autre poste du même genre ailleurs. De nombreux novices ont profité des précieuses directives de l'expert qu'est André Morency au domaine du golf.

Club Coeur à tout à Nicolet

NICOLET (P.M.) — Une quarantaine de Nicoletains avaient tenu à être présents à la conférence des co-fondateurs du Club Coeur-à-Tout de Trois-Rivières. Dr Paul Hamelin, Douglas Thibault, Jean-Jules Martin et Gilles Pellerin. Cette réunion devait aboutir à la création à Nicolet d'un club Coeur-à-Tout, avec l'appui de cette quarantaine de membres-fondateurs.

Le premier conseil de ce tout nouveau club comprend: Mme Gertrude Gagné à la présidence, M. Roger Lemay comme secrétaire, le docteur Gérard Bélanger comme directeur médical, le Dr Jean Lessard comme statisticien, et Mme Michel Biron, Jean-Marie Lapointe et Régis Bernier comme directeurs athlétiques, comme premier geste concret le club Coeur-à-Tout de Nicolet a décidé que ses séances de reconditionnement pour les membres auront lieu tous les mardis soir à compter de 9hres. L'endroit précis sera connu cette semaine.

L'examen médical devrait sembler-il donner les priorités comme suit: premier groupe d'âge, 45 ans et plus; deuxième groupe d'âge, 35 ans et plus, troisième groupe d'âge, 25 ans et plus; et quatrième groupe d'âge, 15 ans et plus. Les activités devraient débuter officiellement dès cette semaine par la première réunion des membres du conseil.

Le tour cycliste à Victoriaville

VICTORIAVILLE (L.G.) — Le tour cycliste de la Nouvelle-France, commandité par la brasserie Labatt dont le représentant à Victoriaville est Jean-Paul Blanchette, partait de Victoriaville pour une deuxième étape hier à midi et 30, face à l'hôtel de ville.

55 coureurs feront le tour et c'est la première fois qu'une telle activité est organisée dans la province.

Plusieurs avaient hâte de voir à l'oeuvre, pendant quelques secondes (puisqu'ils vont vite sur leur bicyclette) les Jean-Pierre Danguillaume, Jean-Pierre Genet, Lucien Aïmar (gagnant du Tour de France en 1968), Roger Pigeon (gagnant du Tour de France en 1967), Jean Jeannsen (en 1966), et surtout le gagnant du Tour d'Italie en 1965, Gianni Motta.

C'était un rendez-vous à l'hôtel de ville de Victoriaville hier midi.



L'opération Rangers tenue à Drummondville ces jours derniers pour les billets de saison a obtenu un éclatant succès. Maurice "Rocket" Richard, ex-grande vedette des Canadiens de Montréal était de la partie grâce à la collaboration de Réjean Bergeron, gérant de la promotion "Dow", dans le Québec. Sur la photo, de gauche à droite, Jean Hamel, défenseur des Rangers; Réjean Bergeron, Maurice Richard et Michel Plante, joueur de centre des Rangers.

les EXPOS a **CKSM SHAWINIGAN** 1220 KC 162 joutes à suivre!

Firestone pour moins d'argent Plus de milles/aux magasins

VENTE D'ÉTÉ POUR FAIRE PLACE AUX PNEUS NEIGE!

MERC. \$17.95 (MONTAGE COMPRIS)

CHEV. VALIANT \$15.90 (MONTAGE COMPRIS)

PONTIAC DODGE \$17.95 (MONTAGE COMPRIS)

FORD CHEV. PLYMOUTH \$17.95 (MONTAGE COMPRIS)

OLDS \$17.95 (MONTAGE COMPRIS)

PNEUS À CEINTURE EN AUBAINE!

FALCON \$15.90 (MONTAGE COMPRIS)

PNEUS TRANSPORT \$24.95 (MONTAGE COMPRIS)

FOURGONNETTES PICKUPS VÉHICULES DE CAMPING NYLON 6 PLUS POUR CAMIONS

3 modes pratiques d'achat dans les **MAGASINS Firestone**

1. AU COMPTANT
2. PAIEMENT A 30 JOURS
3. CRÉDIT PROLONGÉ

OU **CHARGEX**

UN CHOIX DE "SUPERMARCHÉ" EST OFFERT MAINTENANT PAR LES MAGASINS ET MARCHANDS FIRESTONE FAISANT CETTE OFFRE.

MAGASIN FIRESTONE 2380, Royale Trois-Rivières 375-4816